

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
 Mme FRANCINE SIMARD, commissaire
 Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR
L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 28 septembre 2018, 13 h
1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2018

MOT DU PRÉSIDENT..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

MM. Luc Beaulieu et André Ducharme- Copropriétés Habitat 67, Tropiques Nord et Profil-O 3

Mme Myriam Grondin - Les Amis de la montagne..... 19

M. Philippe Lupien - Lupien + Matteau, architectes 32

Mme Monique Savoie et M. Luc Courchesne - Société des arts technologiques 41

M. Erwan Miry 50

M. Gaston Beaulieu - Gaïa écosystème inc. 58

Mme Isabelle Stébenne - Employé(es) du parc Jean-Drapeau 67

Mme France Vanlaethem - Docomomo Québec 80

M. François Bédard - Plan B développement inc. 91

M. Amahl Hazelton - Moment Factory 100

DROIT DE RECTIFICATION

M. Jonathan Cha..... 114

LE PRÉSIDENT :

5 Bonjour! Bienvenue à cette quatrième session publique d'audition des opinions portant sur l'avenir du parc Jean-Drapeau. La séance se déroulera en français mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire en s'adressant à la commission.

10 Je m'appelle Jean Burton, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. La commission est également composée de mesdames Francine Simard et Isabelle Beaulieu, ici présentes, et elle est appuyée dans nos travaux par monsieur Akos Verboczy à titre de secrétaire analyste et Adrien Chénier-Morais, responsable de la mobilisation. À la table d'accueil, vous avez eu le plaisir de rencontrer madame Brunelle-Amélie Bourque.

15 Cet après-midi, nous accueillons les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion. Nous tiendrons un total de six séances d'audition. Nous entendrons environ 45 citoyens et citoyennes – il s'en ajoute à chaque jour – et plus d'une vingtaine d'interventions écrites que nous avons reçues et qui ne feront pas l'objet d'une présentation. Ces opinions s'ajoutent à celles que nous avons déjà recueillies durant les derniers mois grâce au questionnaire en ligne, aux rencontres thématiques et aux activités participatives.

20

25 Je vous rappelle que l'Office a pour principe de base de procéder de manière crédible, transparente et efficace. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires. Régi par la Charte de la Ville, l'Office de consultation publique est une entité distincte et indépendante. Toute personne qui préside une commission ou qui en fait partie à titre de commissaire s'engage à respecter le Code de déontologie des commissaires dont vous pouvez obtenir une copie à la table d'accueil.

30 L'audition des opinions est enregistrée et sténographiée. C'est madame Louise Philibert qui s'occupe de la sténographie et monsieur Serge Boissé qui est responsable de la

sonorisation. Je souligne que tout ce qui sera dit au cours de cette séance sera transcrit et les transcriptions feront partie du dossier de documentation disponible à la fois en format électronique sur le site internet de l'Office et dans ses bureaux en format papier.

35

Pour le déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouons une vingtaine de minutes à chacun. Essayez, s'il vous plaît, de faire une présentation en moins de dix minutes, si possible, pour que nous puissions, nous les commissaires, échanger avec vous sur le contenu. Je souligne que nous avons lu vos mémoires et que nous aurons certainement des questions qui nous permettront de mieux comprendre votre point de vue. Si vous avez une présentation PowerPoint, veuillez, s'il vous plaît, vous assurer qu'elle sera mise sur l'ordinateur mais surtout que toutes les présentations seront rendues publiques sur le site de l'Office. Donc ça fait partie de la documentation publique.

40

Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des opinions reçues, que ce soit lors des activités de consultation ou des séances de présentation des opinions. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre mémoire au cours des prochains mois.

45

C'est la présidente de l'Office qui remettra le rapport aux élus municipaux. Il sera rendu public dans les quinze jours suivant le dépôt de ce rapport. Et, par la suite, les décisions à prendre appartiennent aux élus et à la Société du parc Jean-Drapeau.

50

Nous prévoyons faire une courte pause vers 14 h 50 et la session de cet après-midi devrait se terminer vers 17 h, si tout se déroule comme prévu.

55

Enfin, comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des personnes sont irrecevables.

60

65 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les propos, les représentants de la Société du parc Jean-Drapeau pourraient user de leur droit de rectification. Je leur accorderai cette possibilité à la fin de la séance. Il s'agira, bien sûr, de rectifier un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis sur ce qui aura été dit.

Sans plus tarder, j'inviterais messieurs Ducharme et Beaulieu. Bienvenue, Messieurs!

70 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

75 Bonjour! Merci de nous avoir permis d'être ici aujourd'hui. Oui, on a déposé un mémoire au nom des complexes d'habitation de Habitat 67, de Profil-O et de Tropiques Nord qui sont situés sur l'avenue Pierre-Dupuy. On représente 327 unités d'habitation. On a l'appui de l'Administration portuaire de Montréal et on a également eu la collaboration de la direction du Casino de Montréal pour la rédaction de notre mémoire.

80 Ça concerne d'abord et avant tout la circulation automobile sur l'île Sainte-Hélène dans le parc Jean-Drapeau. J'aimerais quand même résumer rapidement le mémoire, si vous me permettez.

85 Donc tout d'abord on faisait état du contexte historique et géographique de la Cité-du-Havre par rapport aux îles. C'est-à-dire que, évidemment, de par l'Expo 67, on est lié de toutes sortes de façons. Historiquement, bien sûr, mais géographiquement et au niveau du réseau routier, puisque la Cité-du-Havre constituait un des points d'entrée vers les îles et constitue encore un des points d'entrée vers les îles. L'Expo Express a été remplacé par l'avenue Pierre-Dupuy et également le réseau cyclable. Oui, beaucoup de circulation automobile, on est à même de le constater.

90 Nous, on vit donc à la Cité-du-Havre, on vit dans un quartier un peu particulier dans la mesure où c'est, je pense, le seul quartier de Montréal qui n'a qu'une rue, qu'une voie d'accès.

On peut donc entrer par l'ouest par l'autoroute Bonaventure, par l'est, par le pont de la Concorde et c'est tout.

95 On est préoccupé par le fait qu'il y a des questionnements par rapport à la circulation de transit entre la Cité-du-Havre et le pont Jacques-Cartier, parce que pour nous, cette voie de circulation-là, c'est une voie essentielle, on en a besoin pour toutes sortes de raisons, pour des raisons évidemment logiques de circulation, c'est-à-dire qu'on n'a pas de réseau de transport en commun sur l'avenue Pierre-Dupuy, donc on doit utiliser l'automobile et quand on veut se
100 déplacer vers l'est, c'est la voie la plus logique et la voie la plus rapide. Pour nous, ce n'est pas un raccourci comme pour certaines personnes. En fait, ce sont les autres trajectoires, les autres chemins qu'on peut emprunter qui sont, en fait, des détours.

105 On a fait des simulations d'ailleurs avec Google Maps et on a constaté que pour se rendre, par exemple, à Longueuil, à la Place Longueuil, si on part d'Habitat 67, bien c'est un trajet de 6.5 kilomètres qui prend douze minutes et si on ne peut pas prendre ce trajet-là, on est obligé de passer par l'autoroute Ville-Marie et, là, on tombe à onze kilomètres, donc le double en distance, 25 minutes, le double en durée. Et, s'il y a des problèmes et qu'on ne peut pas emprunter ce chemin-là, on ne peut pas emprunter le pont Victoria à l'heure de pointe, il n'est
110 pas disponible, donc on est rendu par le pont Champlain, et là on est à 50 minutes et vingt kilomètres.

115 Il y a également des raisons de sécurité évidemment, parce qu'on doit pouvoir entrer et sortir de notre quartier par les deux côtés. Si on n'a qu'un seul accès – et ça arrive souvent que cet accès-là est problématique, l'accès par l'autoroute Bonaventure – il y a souvent des travaux, l'accès est même fermé à l'occasion, ça nous arrive, il peut y avoir des problèmes de circulation, d'accident, il peut y avoir des problèmes... Il peut même y avoir un déraillement de train, ça peut arriver parce qu'il y a des voies ferrées au bout de cette rue-là, donc pour nous, on considère que c'est essentiel de garder l'accès au pont Jacques-Cartier par le biais des îles.

120

125 On sait aussi, parce qu'on a discuté avec les gens du Casino que si cette circulation-là, cet accès-là était bloqué, bien, on se retrouverait nous de notre côté avec le trafic du Casino qui nous poserait également problème, parce qu'il y aurait probablement augmentation du trafic automobile sur Pierre-Dupuy, avec tout ce que ça engendre de problèmes potentiels de sécurité, de pollution, de bruit, etc., etc.

130 Donc on aimerait que cette circulation de transit là soit toujours permise, et si, par hasard, il y avait des mesures de prises pour qu'elle ne le soit plus, bien on aimerait avoir un statut de circulation locale pour continuer d'avoir accès à ces voies-là parce qu'on en a besoin.

Monsieur Beaulieu va compléter ma présentation avec des éléments qui ne sont pas dans le mémoire. Merci.

M. LUC BEAULIEU :

135 Bonjour! Moi, aussi, je vous remercie de nous recevoir. André et moi, on habite au Profil-O mais comme il l'a souligné, on a l'appui des deux autres complexes. Je tiens à le souligner parce qu'on ne l'a pas mentionné dans le mémoire, mais qu'on fait un effort, les 327 familles qui habitent dans ces trois complexes d'habitation là pour essayer déjà de diminuer la circulation automobile. Il y a une navette qui fait les trois édifices vers le centre-ville par l'avenue Pierre-Dupuy via Bonaventure, sept jours sur sept, 365 jours par année. Et, ça, c'est évidemment grâce aux contributions que fait chacun des copropriétaires de ces édifices-là. Alors je pensais
140 que c'était important de démontrer et de vous souligner qu'on fait déjà une contribution.

145 Moi, ce que je veux porter à l'attention de la commission, c'est le fait qu'on a été étonné – et peut-être que ça pourra faire partie de vos recommandations – mais on a été quand même étonné de constater qu'il n'y avait aucune étude scientifique, aucune statistique, rien autrement dit, qui appuie le fait que la circulation transitoire est un problème. Et, non seulement ça, pire encore, que son interdiction n'en causerait pas davantage que ceux auxquels on a fait référence
150

dans le document que vous avez circulé, le document de discussion. En fait, on ne sait même pas qui a soulevé ce problème-là, sur quelle base.

155 Je souligne que les deux comparables valables, selon nous, sont le *Governor's Island* et le *Belle isle* en Ontario parce que ce sont des îles – les deux autres, ce n'est pas des îles – et puis, je souligne que dans ces deux comparables-là, c'est très relatif puisqu'ils n'ont qu'une seule voie d'accès, vous le constaterez vous-mêmes, et il n'y a pas de résident sur ces sites alors que la Cité-du-Havre, comme on l'a souligné, il y a des résidents.

160 À la page 32 du document, il n'y a pas d'information – je le souligne, si vous le cherchez – il n'y a pas d'information sur la circulation de transit des véhicules automobiles. Évidemment, comme André l'a dit, on habite là. C'est vrai qu'il y a une augmentation de la fréquentation mais il n'y a rien qui indique que c'est en raison de la circulation de transit.

165 Écoutez, c'est sûr que le parc est plus populaire, le Casino aussi. Puis, on est amené, nous autres, à constater que quand il y a une grande ligne sur le pont Jacques-Cartier, bien c'est pour l'accès à La Ronde, puis quand il y a une grande ligne d'automobiles qui est sur le pont de la Concorde qui, des fois, va refouler jusqu'à Habitat 67, c'est pour le Casino de Montréal.

170 Imaginez – pas besoin de faire d'étude scientifique – imaginez si on coupe le lien entre les deux! Tout ce que ça va faire, selon nous, c'est qu'on va allonger les lignes automobiles de chaque côté. C'est évident pour nous ça. Et, ça, vous allez retrouver ça la difficulté entourant les deux, si vous voulez, lignes d'automobiles, vous allez retrouver ça à la page 14 du document au point 2.3.2. Encore une fois, il n'y a rien qui indique et on prétend, nous, que c'est le contraire
175 comme je viens de vous dire, il n'y a rien qui indique que c'est la circulation de transit qui est à la base de ces embouteillages, si vous voulez, auxquels on fait référence.

180 Ce qu'on estime aussi, et je tiens à vous le préciser, qu'à la page 27 de votre rapport, on indique que « Les parties prenantes ». C'est pour ça que c'est important de vous souligner que,

nous on est peut-être une partie prenante un peu plus différente des autres. Vous définissez « citoyens » et puis parmi les citoyens que vous avez définis – on ne veut pas faire de sémantique ici – mais vous parlez de « résidents limitrophes à la Cité-du-Havre ». Nous, on n'est pas des résidents limitrophes, on est des résidents sur ou dans la Cité-du-Havre. On est 327 familles et je souligne qu'au-delà de la réduction de la valeur de nos propriétés, si la circulation de transit était interdite, notre vie aussi au quotidien serait affectée.

Puis on est bien placé pour en parler parce qu'on vit ça un weekend par année, à chaque année, lors de la F1. Lorsqu'il y a de la F1, la circulation de transit n'est même pas interdite, mais cependant, ça prend un laissez-passer spécial, ce qui fait que nos fournisseurs, nos entrepreneurs, nos familles immédiates, nos parents, nos enfants personne peut venir nous voir. Il y en a évidemment qui habitent sur la Rive-Sud, dans l'est de Montréal, dans l'ouest. Alors c'est évident que pour nous, on ne veut pas vivre à l'année longue, 365 jours par année, les désagréments qu'on vit lors de la F1 et qu'on accepte évidemment parce que c'est une fin de semaine par année. Comme bons citoyens, on comprend la situation.

D'autre part, on ne veut pas vivre dans un cul-de-sac de 1.6 kilomètre. André me faisait remarquer à la blague, mais ce n'est pas une blague, si on ferme la circulation de transit, ça sera probablement le plus long cul-de-sac au monde qu'on va vivre sur l'avenue Pierre-Dupuy.

Alors je termine en vous disant – puis, évidemment, on est prêt à entendre et répondre à vos questions – que, selon nous, le fardeau de changer le statu quo repose sur les épaules de la Ville de Montréal ou du parc Jean-Drapeau, c'est selon, et au minimum, on devrait s'attendre à ce qu'il y ait une preuve scientifique et aussi une acceptation sociale à l'appui de ce changement-là.

Puis, parlant d'acceptation sociale, bien, les 327 familles qui demeurent dans les trois complexes, ils en font partie, puis comme vous pouvez le constater, il n'y a pas personne qui accepte ça, une interdiction éventuelle de la circulation de transit sur les îles. Alors on est prêt à entendre vos questions, s'il y en a.

LE PRÉSIDENT :

215 Merci, Messieurs. Une première question. Le document auquel vous faites référence, c'est quel document quand vous donnez des numéros de page?

M. LUC BEAULIEU :

220 C'est le document de documentation qui était sur le site.

LE PRÉSIDENT :

O.K.

225 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

L'état des lieux?

M. ANDRÉ DUCHARME :

230 *L'état des lieux, exactement.*

LE PRÉSIDENT :

235 O.K. Juste pour préciser, ce n'est pas notre document...

M. LUC BEAULIEU :

240 Non, je comprends.

LE PRÉSIDENT :

... c'est le document de la Société du parc Jean-Drapeau.

245

M. LUC BEAULIEU :

Oui, oui. Je pense que vous, vous n'avez pas publié de document.

LE PRÉSIDENT :

250

Non, pas encore.

M. LUC BEAULIEU :

255

Alors c'est ce document-là qu'on commente.

LE PRÉSIDENT :

260

O.K., c'est celui-là, c'est L'état des lieux.

M. LUC BEAULIEU :

S'il y en a d'autres, on ne les a pas vus.

265

LE PRÉSIDENT :

O.K. Bien.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

270

Une question très simple. À la page 3 du document, sous le chapitre de « La Cité-du-Havre et le transport automobile », deuxième paragraphe...

M. ANDRÉ DUCHARME :

275

Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

280

... vous l'avez précisé tout à l'heure, Monsieur Ducharme, il n'y a pas de systématique de transport en commun.

M. ANDRÉ DUCHARME :

285

Non.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

290

Et, vous avez même dit qu'il y avait une navette qui était même payée par les résidents.

M. ANDRÉ DUCHARME :

Absolument.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

295

Donc aucun circuit de transport en commun. Est-ce que vous souhaiteriez un circuit?

M. ANDRÉ DUCHARME :

300 Ah! Dans un monde idéal, on souhaite beaucoup de choses.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

305 Ou dans un monde réaliste.

M. ANDRÉ DUCHARME :

310 Dans un monde réaliste, c'est autre chose. Bien, oui, c'est évident que s'il y avait un lien de transport en commun... Je pense, par exemple, et j'en parle de toute façon dans le mémoire, la station de métro la plus proche de la Cité-du-Havre, c'est celle de Jean-Drapeau, à laquelle on n'a aucunement accès, même en automobile. C'est-à-dire que si quelqu'un vient nous visiter, ce n'est pas là qu'il va débarquer parce qu'on ne peut pas aller le chercher en auto, il n'y a pas de débarcadère. Ça va jusque là. Mais ça n'empêcherait pas que la circulation automobile existerait quand même, parce que, oui, le transport en commun nous permet de nous rendre en ville, nous
315 permet de nous rendre dans le parc Jean-Drapeau, ne nous permet pas de nous rendre à l'autoroute 20 à Sainte-Julie. Alors, c'est ça.

M. LUC BEAULIEU :

320 Si je peux me permettre un complément de réponse. Si on envisageait du transport collectif, donc du transport en commun, il faudrait envisager évidemment qu'il y en ait un de transit. Parce que s'il y avait effectivement du transport en commun de transit, on peut présumer – puis, encore une fois, je viens de dire que je veux des études scientifiques – mais on peut quand même présumer que ça pourrait réduire la circulation de transit automobile. Alors déjà là,
325 ça serait un plus. Mais je suis du même avis qu'André, si c'est pour nous proposer un échange entre du transport collectif puis de maintenir la circulation de transit automobile, ça, ça ne serait pas un bon *deal*.

LE PRÉSIDENT :

330

Ça va?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

335

Oui. Puis je ne voulais pas négocier.

M. LUC BEAULIEU :

340

Mais c'est une bonne question, c'est une excellente question, c'est sûr.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

345

Juste pour bien comprendre, dans votre idée à vous, qu'est-ce que vous qualifiez « de transit »? Parce que je crois qu'on n'a pas les mêmes concepts. C'est toute circulation?

M. ANDRÉ DUCHARME :

350

En fait, ce qui se passe, c'est par rapport au parc Jean-Drapeau, puis je suis bien placé pour en parler parce que j'ai déjà habité sur la Rive-Sud, ça ne fait pas si longtemps. C'est un excellent raccourci pour entrer en ville quand on vient de la Rive-Sud et c'est un excellent raccourci pour en sortir. Et il y a des gens qui l'utilisent de cette façon-là. Moi, c'est ce que j'appelle la circulation de transit, c'est-à-dire des gens qui partent de la Rive-Sud de Montréal, qui s'en vont dans le centre-ville de Montréal, qui au lieu d'emprunter le pont Jacques-Cartier d'un bout à l'autre, bien, ils sortent...

355

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

Et, donc, c'est ça que vous voulez qui continue.

360 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

Bien, oui, parce que...

365 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

Que la Rive-Sud puisse passer par les îles.

370 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

Bien, en fait, c'est surtout que, nous, on puisse passer, parce que pour nous, ce n'est pas de la... Comme j'expliquais tantôt, ce n'est pas un raccourci pour nous de prendre ce chemin-là.

375 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

Non, ça, je comprends bien.

M. ANDRÉ DUCHARME :

C'est ça.

380

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

Mais c'est pour ça que j'essayais de comprendre pour départager. Je comprends bien que, pour vous, c'est un lien normal...

385

M. ANDRÉ DUCHARME :

Exactement.

390 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

... et nécessaire.

395 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

C'est juste qu'on peut bien aussi installer un système de permis ou de licence ou de puce dans une plaque. Est-ce que c'est possible? Je ne sais pas. Est-ce qu'on va s'installer à l'entrée des îles et dire : « D'où est-ce que vous venez? Vous avez le droit de passer. » « Ah! non, pas vous. » Je ne suis pas sûr que c'est faisable.

400

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

Bien, non, c'est ça. Pour quand les gens de la Rive-Sud passent par là pour aller travailler ou retourner chez eux, pour vous, ça, c'est aussi souhaitable.

405

M. ANDRÉ DUCHARME :

Bien, ce n'est pas que c'est souhaitable, c'est qu'on n'a pas le choix.

410 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

O.K.

415 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

C'est que ça devient très difficile de départager qui peut passer et qui ne peut pas passer. Puis, les gens probablement du Casino vous diront que, pour eux, c'est normal de passer par le pont Jacques-Cartier pour pouvoir se rendre au Casino de Montréal. Les gens de

420 La Ronde vont vous dire que c'est normal de passer par l'avenue Pierre-Dupuy pour se rendre à La Ronde. C'est ça qui est compliqué finalement.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

425 Donc la situation actuelle vous convient?

M. LUC BEAULIEU :

Oui.

430

M. ANDRÉ DUCHARME :

Oui.

435

M. LUC BEAULIEU :

Et, je souligne, Madame Beaulieu, si vous permettez, que cette circulation-là, comme je l'ai dit tantôt, elle est également empruntée par tous les fournisseurs des trois édifices qu'on représente, toutes les familles, les employés, il y a des employés qui travaillent à Habitat 67, chez nous aussi, puis à Tropiques Nord. Alors si on ne parle pas du Casino, si on parle de nos intérêts plus immédiats, cette circulation-là a un intérêt aussi très particulier pour nos édifices. On ne peut pas nous ignorer, là. Quand on a acheté, nous autres là, les 327 familles qui étaient là, cette circulation-là existait et ça faisait partie pour... On a fait notre propre consultation, c'était évidemment un facteur important dans notre décision de s'installer là. Donc là, je ne veux pas utiliser des grands mots mais on ne voudrait pas être expropriés indirectement en perdant un lien aussi crucial pour nous.

440

445

450

Ce que vous soulevez, c'est ça la difficulté. Qu'est-ce qu'on fait, mettons qu'on est sympathique à notre cause, puis on dit : « Bien, ces résidents-là, on va leur donner un droit

spécial de circulation », mais ça ne règle pas le problème d'accès pour les familles et les fournisseurs, les employés, et tout ça. Puis juste de... Si vous voyiez le contrôle que les policiers de la Ville de Montréal sont obligés d'exercer lors du weekend de la F1, c'est ça l'aspect pratique que André soulève, je ne sais pas comment on pourrait faire le contrôle de qui a les laissez-passer, qui ne les a pas? Ça va être un vrai cauchemar, cette affaire-là.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

C'est bon, merci.

LE PRÉSIDENT :

On a entendu beaucoup parler de bruit.

M. ANDRÉ DUCHARME :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Ça vous dérange, le bruit, vous?

M. ANDRÉ DUCHARME :

Vous parlez des spectacles ou...

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. ANDRÉ DUCHARME :

485 Bien, moi, je suis un amateur de musique, alors sur mon balcon, avoir *Metallica*, moi, ça ne me pose pas de problème. En fait, étonnamment où on habite, on l'entend moins que où j'habitais à Longueuil. Mais ça c'est à cause de l'eau. Je pourrais expliquer ça longtemps, les ondes et tout ça. Peut-être que les gens de son comprennent mieux. Mais tout ça pour dire que je sais que c'est une problématique pour Habitat 67. Ça, je le sais parce qu'on en a discuté. On a préféré ne pas aborder ça dans notre mémoire parce qu'on voulait se concentrer sur la circulation automobile qui nous touche tous les trois, alors que pour ce qui est du son, du bruit, 490 c'est quasiment... Chacun a son opinion là-dessus, je vous dirais. De la même façon que si on va à Saint-Lambert, il y a des gens que ça ne dérange pas du tout, le bruit, puis il y en a d'autres qui ne l'entendent pas et que ça les dérange. Alors c'est ça, c'est mon opinion personnelle, je suis désolé.

495 **LE PRÉSIDENT :**

Mais on ne pouvait pas ne pas poser la question.

M. LUC BEAULIEU :

500 Pour badiner un peu, le seul bruit qui nous a vraiment dérangé, les trois édifices, je ne sais pas si vous en avez entendu parler, mais c'est quand on a eu le bateau militaire américain qui est resté stationné dans le port.

505 **LE PRÉSIDENT :**

Ah, bien oui, tout l'hiver.

M. LUC BEAULIEU :

510 Oui, tout l'hiver. Lui, il dérangeait tout le monde.

M. ANDRÉ DUCHARME :

515 Des moteurs de vaisseau militaire américain, ça fait du bruit et des partys westerns le
vendredi sur le pont, ça en fait aussi. Mais c'est ça. C'était beau de les voir danser ensemble.

LE PRÉSIDENT :

520 Non, mais on posait la question parce que, de façon générale...

M. ANDRÉ DUCHARME :

Oui, c'est une problématique...

525 **LE PRÉSIDENT :**

... on veut savoir si c'est une problématique qui est généralisée ou très localisée.

M. LUC BEAULIEU :

530 Mais quand vous entrez, nous, à notre édifice plus particulier, le Profil-O, on est un peu
plus éloigné du site du spectacle. C'est seulement le weekend de la course de F1 où, là,
évidemment on les entend mais évidemment, quand on veut avoir des événements de qualité
mondiale, il faut faire des compromis. On ne peut pas vivre en vase clos. Tandis que la
535 circulation de transit, ça, c'est 365 jours par année. Ça, c'est bien différent.

M. ANDRÉ DUCHARME :

540 La F1, ce qui est bien, c'est qu'on peut la regarder en baissant le son de la télé, on
l'entend parfaitement.

LE PRÉSIDENT :

Mais on n'a pas l'odeur. D'autres questions?

545

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

Non, c'est bon.

550

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Messieurs.

555

M. ANDRÉ DUCHARME :

Merci.

M. LUC BEAULIEU :

560

Merci à vous, bonne journée.

LE PRÉSIDENT :

Au revoir!

565

Mme MYRIAM GRONDIN :

Alors, bonjour! Alors je suis très heureuse d'être parmi vous cet après-midi. Je m'appelle Myriam Grondin, je travaille aux *Amis de la montagne*. Je suis chef des dossiers de protection du

570

mont Royal. *Les amis de la montagne*, peut-être les connaissez-vous? C'est un organisme qui a pour mission de protéger et de mettre en valeur le mont Royal par l'engagement citoyen et par l'éducation à l'environnement.

575 Le parc Jean-Drapeau et le parc du Mont-Royal ont plusieurs similitudes et liens étroits. J'aimerais en nommer quelques-uns : c'est les deux premiers parcs montréalais; les deux incarnent deux éléments constitutifs de Montréal que la montagne et le fleuve; les deux offrent des regards emblématiques vers la ville; ce sont des sites à grande valeur patrimoniale, ce sont deux sites patrimoniaux. Et, pour toutes ces raisons-là, *Les amis* ont pris connaissance de l'état
580 des lieux du parc Jean-Drapeau qui a été déposé sur le site de l'Office avec grand intérêt et les enjeux et les objectifs qui sont visés par la Société se rapprochent énormément des enjeux et aussi des objectifs visés pour la montagne.

585 Donc on s'est dit que l'expérience du mont Royal pourrait enrichir la réflexion en cours sur l'avenir du parc Jean-Drapeau. Donc c'est pourquoi qu'on a élaboré quelques petites pistes de solution qu'on souhaitait vous présenter aujourd'hui. Donc je ne suis pas une experte du parc Jean-Drapeau du tout mais je vous parle du mont Royal et peut-être qu'il y a des liens à faire entre les deux.

590 Tout d'abord, le statut du parc du Mont-Royal dans la Charte de Montréal. Donc le statut du parc du Mont-Royal est vraiment très bien enchâssé dans la Charte de la Ville de Montréal, ce qui n'est pas le cas pour le parc Jean-Drapeau. Et ça assure une protection supplémentaire pour le mont Royal. Donc à l'écran, vous avez quelques extraits de l'article 194 de la Charte qui dit que :

595 « *La Ville doit conserver et maintenir à perpétuité comme parc public tout territoire dont elle est ou devient propriétaire.* »

Donc c'est tout simplement pour faire ressortir ce qu'on retrouve pour le mont Royal.

600 Ensuite de ça, une recommandation en lien avec la gouvernance et la concertation. *Les*

amis proposent d'évaluer la mise en place d'une table de concertation qui pourrait rassembler des représentants des parties prenantes, telles que Héritage Montréal, CRE-Montréal, la Division du patrimoine de la Ville de Montréal, puisque c'est un site patrimonial, la Ville de Saint-Lambert, La Ronde, le Casino. On a mis quelques exemples mais un peu comme le site patrimonial du Mont-Royal, on a une table de concertation, donc on rassemble autour de la même table toutes les parties prenantes, la société civile et ça donne vraiment une opportunité pour discuter des enjeux, des projets, se comprendre, partager différentes visions et, éventuellement, peut-être arriver à des consensus.

Ensuite de ça, une recommandation en lien plus avec les outils de gestion et de gouvernance. Donc on propose de développer des outils qui guideront la prise de décisions éclairées dans la gestion quotidienne du parc Jean-Drapeau. Donc encore une fois, des outils qui ont été développés déjà pour le parc du Mont-Royal : un plan de protection et de mise en valeur – dans le cas du Mont-Royal, on en a un depuis 1992.

Un cadre de gestion pour les événements publics. Peut-être qu'il y en a déjà un qui existe pour le parc Jean-Drapeau, mais dans le cas du Mont-Royal, c'est vraiment un cadre qui va... Où il y a des critères précis qui permettent de déterminer quel événement est approprié pour le site, et aussi des critères pour toute la gestion, si on veut, de l'événement.

Un atlas du paysage. Donc il y en a un pour le mont Royal mais ça serait intéressant d'en avoir un pour le parc Jean-Drapeau, donc qui est un outil de gestion pour le patrimoine paysager. Puis, dans le cas du mont Royal, il y a la réalisation d'études pour la connaissance et la conservation des patrimoines qui sont faits et qui sont mis à jour constamment, donc qui permet vraiment à comprendre le territoire et qui aide à la prise de décision.

Un autre élément aussi, lorsqu'on a lu l'état des lieux du parc Jean-Drapeau, on ressent que la Société du parc Jean-Drapeau cherche à avoir des liens plus concrets, beaucoup plus de liens avec la société civile. Je pense qu'ils souhaitent que les gens se réapproprient le lieu, en

tout cas d'une certaine façon, et on propose la mise en place d'un programme d'intendance environnementale.

635 Donc dans le cas du mont Royal, on a mis un programme d'intendance
environnementale. Les gens, on a des milliers de bénévoles qui viennent sur la montagne et qui
vont participer, des fois, à des plantations d'arbres, au contrôle des plantes envahissantes, à
faire des inventaires fauniques, floristiques. Parce qu'il y a quand même tout le... Il y a des forêts
640 qui sont incroyables dans le parc Jean-Drapeau. Donc ça serait une façon d'amener les gens
vraiment à s'investir, à passer du temps, puis on a vraiment, nous, avec les 30 ans sur le terrain,
on a découvert que c'est la meilleure façon de sensibiliser les gens au milieu, puis vraiment à
créer des liens profonds avec le parc.

645 Sinon, en termes de vocation, donc *Les amis*, on voulait proposer de réaffirmer la
vocation de détente et de loisir et de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du parc,
donc par des activités qui valorisent l'expérience insulaire, mais aussi par des activités qui
nécessitent peu ou pas d'infrastructure. Donc ça pourrait être des randonnées guidées, par
exemple, qui mettent en valeur, qui racontent tout le patrimoine culturel de l'île. Ça pourrait être
des activités de ski de fond, etc.

650 Et, une dernière recommandation, qui est plus en lien avec le financement et la
philanthropie, c'était de recommander de renforcer la diversité des sources de financement pour
minimiser la dépendance sur les financements d'origine événementielle, s'inspirant notamment
des meilleures pratiques en philanthropie.

655 Vous avez ici, en fait, les sources de revenus des Amis de la montagne dans le rapport
d'activités qu'on a produit cette semaine, tout simplement pour vous montrer donc
l'autofinancement, pour nous, c'est 63 % des revenus et c'est grâce à la programmation et aux
services qui sont mis en place dans le parc : donc les cafés, les boutiques, location d'équipement
660 de plein-air, des cours de ski de fond, des randonnées guidées, des activités éducatives et de

plein-air, c'est grâce à toute cette programmation-là qu'on est capable d'aller chercher 63 % de nos revenus et de les réinvestir dans la protection et dans la mise en valeur du parc.

665 Un autre point aussi, c'est qu'on se disait que ça serait peut-être intéressant d'étudier toute la stratégie qui est développée par *Central Park Conservancy* à New York, puisqu'il y a quand même beaucoup d'éléments communs entre *Central Park Conservancy*. Ils sont, eux aussi, responsables de la gestion du parc, donc comme la Société du parc Jean-Drapeau, et de voir de quelle façon – je sais qu'ils font de très gros événements bénéfiques – donc de quelle façon ils réussissent à justement s'autofinancer.

670 Donc, voilà, ça fait le tour de ma présentation.

LE PRÉSIDENT :

675 Merci beaucoup.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

680 En fait, les outils de gestion dont vous avez parlé, ils ont été développés par qui?

Mme MYRIAM GRONDIN :

685 Attendez, je vais les remettre à l'écran. Plan de protection et de mise en valeur, le premier est en 1992, donc ça a été développé par la Ville de Montréal.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

690 O.K.

Mme MYRIAM GRONDIN :

695 Cadre de gestion pour les événements publics, c'est aussi un outil de la Ville de Montréal. L'atlas du paysage du Mont-Royal, donc depuis 2005, le mont Royal est un site patrimonial déclaré, donc c'est un outil qui a été développé par la Ville et par le ministère de la Culture et des Communications.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

700 Oui.

Mme MYRIAM GRONDIN :

705 Puis, les études, c'est moitié-moitié. Il y en a beaucoup que c'est mené par la Ville de Montréal, par le Bureau du Mont-Royal et également par le ministère de la Culture et des Communications.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

710 O.K. Donc les deux entités finalement.

Mme MYRIAM GRONDIN :

715 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

720 Et, dites-moi, vous êtes un groupe de bénévoles. Comment fonctionne justement la gouvernance des *Amis de la montagne*?

Mme MYRIAM GRONDIN :

725 *Les amis de la montagne*, en fait, on est une trentaine d'employés permanents. Donc on a, comment je pourrais dire, une trentaine de permanents, puis après ça, au sein des *Amis*, si je remets la première *slide* pour vous aider, donc au sein des *Amis*, on a différents départements, si vous voulez, donc protection des intérêts du mont Royal. On va avoir après ça la protection de l'environnement, on va avoir les services aux usagers, puis on va avoir les programmes éducatifs. Ça, c'est vraiment au sein des *Amis*.

730 On a un partenariat également avec la Ville de Montréal. Donc on est un organisme à but non lucratif et on a un partenariat avec la Ville pour offrir les services dans le parc. Donc tout ce qui est restauration, tout ce qui est accueil dans le parc, tout ce qui est offre d'activités de plein-air ou de mise en valeur du patrimoine.

735 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

O.K. Et, le nombre de bénévoles?

Mme MYRIAM GRONDIN :

740 Les bénévoles, en fait, c'est dans différents programmes et particulièrement dans la Division de la protection du milieu naturel où là on a des chefs de service, si vous voulez, qui travaillent – bien, ça fait plus de 30 ans qu'on existe, donc on a des bénévoles, c'est les mêmes depuis 30 ans, donc c'est... Je dirais la corvée du Mont-Royal, il y a plus de 20 ans, a été une
745 façon de commencer à créer des banques de données, puis on a un employé qui est vraiment responsable du contact avec les bénévoles. Puis, les gens s'inscrivent, on offre des activités via le site web des *Amis*, on a un bulletin où là les gens sont invités à s'inscrire quand on a des événements particuliers, puis les gens envoient des courriels et là on fait les suivis. C'est assez simple, mais ça se construit tranquillement, ça prend du temps, puis après ça, bien, les gens,
750

lorsqu'ils sont interpellés, bien ils demeurent bénévoles et s'impliquent. Donc je ne sais pas si ça a répondu à votre question?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

755

Oui.

LE PRÉSIDENT :

760

Ça va?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

J'en aurais encore plein mais...

765

LE PRÉSIDENT :

On a le temps.

770

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

On a le temps?

LE PRÉSIDENT :

775

Bien sûr.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

780 Pour quelle raison vous pensez que lorsqu'on aura à écrire finalement nos recommandations, pourquoi on devrait recommander d'avoir un groupe, de constituer un groupe qui s'appellerait Les amis du parc Jean-Drapeau?

Mme MYRIAM GRONDIN :

785 Je ne pense pas que... J'ai plus présenté une table de concertation que *Les amis*, parce que Les amis, habituellement, c'est un groupe qui va émaner des citoyens. C'est un groupe souvent qui va être un peu militant, en tout cas au départ, si on veut. Donc je ne pense pas que c'est quelque chose qu'on peut écrire ou qu'on peut recommander. Je pense c'est quelque chose
790 qui doit émaner et ça pourrait peut-être se faire avec l'intendance environnementale où là les gens s'approprient, les gens veulent protéger le site, puis ça prend quelques citoyens qui développent le leadership donc. Mais ça se fait, je pense, un peu naturellement. Ce n'est pas quelque chose qu'on peut obliger.

795 Alors que la table de concertation, ça peut être une décision qui peut être prise par la Société, par exemple, du parc Jean-Drapeau qui décide : « Nous, on veut travailler régulièrement avec la société civile, avec tous les partenaires, avec la Ville, aussi, avec la Division du patrimoine, avec tout le monde autour de la table lorsque c'est le temps de réfléchir à l'avenir du parc ou de prendre des décisions sur des événements ou sur différentes orientations. » Et, ça, je
800 pense c'est une recommandation qui peut se faire parce qu'on peut décider aujourd'hui de créer ce type de table alors qu'un groupe des Amis, par exemple, il faut que ça vienne de la société civile.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

805
Merci.

LE PRÉSIDENT :

810 Deux questions sur la situation particulière du parc du Mont-Royal. Les décisions, en bout de ligne, relèvent du ministère de la Culture?

Mme MYRIAM GRONDIN :

815 Depuis le 21 septembre, donc depuis la semaine dernière, il y a eu, suite à... Je ne sais pas si vous avez suivi ça, il y a eu une loi, la Loi 121 où là il y a eu une délégation des pouvoirs du ministère de la Culture et des Communications à la Ville de Montréal. Donc, maintenant, tout ce qui est démolition et tout ce qui est nouvelle construction passe par le ministère, mais tout ce qui est plutôt le côté aménagement, si on veut, passe par la Ville. Donc il y a vraiment un partage
820 entre les deux. Le ministère n'est plus présent pour tous les dossiers.

LE PRÉSIDENT :

825 Donc c'est très nouveau.

Mme MYRIAM GRONDIN :

C'est très nouveau, oui, effectivement.

830 **LE PRÉSIDENT :**

Donc il y a un partage de responsabilité.

Mme MYRIAM GRONDIN :

835 Oui.

LE PRÉSIDENT :

840 Qui a été clairement... O.K., parfait. Dans une autre vie, j'étais sur la commission qui a évalué le Plan de mise en valeur du Mont-Royal en 2007.

Mme MYRIAM GRONDIN :

845 Ah oui? Alors vous connaissez bien.

LE PRÉSIDENT :

850 Et, on voyait la place qu'occupait le ministère de la Culture mais dans un débat qui était un peu décalé.

Mme MYRIAM GRONDIN :

855 Oui.

LE PRÉSIDENT :

860 Mais il y a une autre réalité de la table de concertation que je voulais savoir si ça a changé. Parce que les partenaires institutionnels de la table de concertation avaient tous des ententes de développement mais qui étaient privées. Qui étaient secrètes. Et, ce qui était soulevé aussi très souvent au moment de la consultation, c'est qu'on ne peut pas savoir ce qu'il y a là-dedans, les universités, les cimetières, tout. Ces grandes institutions peuvent à peu près faire ce qu'elles veulent comme développement parce que c'est déjà dans une entente de développement qui est privée. Est-ce que c'est toujours ça? Parce qu'on pourrait voir la transposition dans le cas des contrats déjà négociés au parc Jean-Drapeau. Est-ce que c'est encore la situation au parc du Mont-Royal?

865

Mme MYRIAM GRONDIN :

870 C'est une excellente question. Je n'ai peut-être pas tous les éléments. Je pense qu'il y a
encore des éléments qui sont privés. Ils n'ont pas nécessairement à présenter l'ensemble de
leurs projets. Mais ce que je pourrais dire – je ne suis pas là depuis le début – mais là ça fait dix
ans que la table existe et ça fait, moi, personnellement, plus de quatre ans que je suis les travaux
de la table et au départ, quand la table a commencé, il y avait, semble-t-il, beaucoup de
875 confrontations justement lorsqu'on parlait d'enjeux de protection et de mise en valeur. Ce n'était,
disons, pas la priorité pour de grandes institutions qui font face à d'autres enjeux, qui ont leur
propre mission. Et, avec les années, je dirais que tout ce qui est protection et mise en valeur est
considéré dans les projets dès le départ.

880 De plus en plus, les partenaires font appel, ça arrive régulièrement que les partenaires
font appel aux Amis pour faire partie d'un groupe d'experts qui les accompagnent, si on veut,
dans l'élaboration de, je ne sais pas, de plan directeur ou des choses comme ça. Alors ça, c'est
quelque chose de très positif qui est venu au courant des années, si on veut.

885 **LE PRÉSIDENT :**

De sorte qu'en termes de gouvernance, il y a quand même eu une évolution.

Mme MYRIAM GRONDIN :

890 Oui, mais ce n'est pas tous les projets des partenaires qui sont présentés à la table. La
table, enfin le Bureau du Mont-Royal a un rôle quand même très important où souvent les
membres, lorsqu'on a une réunion, disons une réunion du comité du président où l'on prépare le
contenu de la prochaine table, bien, si on sait, par exemple, qu'il y a un projet à l'Oratoire Saint-
895 Joseph, on peut demander : « Est-ce que vous pourriez nous présenter votre projet? » Et, là, il y
a une discussion sur le projet et là il va y avoir les membres qui vont dire : « Bien, est-ce que
vous avez pensé à telle chose? » Donc ça permet une bonification des projets.

LE PRÉSIDENT :

900

À quelques reprises, on nous a suggéré qu'il y ait des membres du public ou des usagers qui siègent soit au conseil d'administration ou sur une instance gouvernance. C'est le cas actuellement pour le Mont-Royal?

905

Mme MYRIAM GRONDIN :

910

Disons que c'est des représentants d'organismes. Il n'y a pas de citoyen en tant que tel. Ça arrive, en fait, comme dernièrement, il y avait eu, attendez un peu... c'était le parc Lafontaine, je pense, qui a eu un groupement justement qui a été... Je ne sais pas s'ils s'appellent *Les amis*, je ne connais pas le nom, mais qui ont demandé d'assister à la table pour s'inspirer de la gouvernance. Et, là, ils ont eu l'autorisation puis ils sont venus. Donc ce n'est pas un lieu qui est fermé, il y a possibilité mais ce n'est pas ouvert nécessairement à l'ensemble du grand public.

LE PRÉSIDENT :

915

D'accord. Merci beaucoup.

Mme MYRIAM GRONDIN :

920

Merci.

LE PRÉSIDENT :

925

On y est?

M. PHILIPPE LUPIEN :

Bonjour tout le monde!

930 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour!

935 **M. PHILIPPE LUPIEN :**

Merci beaucoup de m'accueillir ici aujourd'hui. Je me présente, Philippe Lupien, je suis architecte, architecte paysagiste, directeur du programme de design de l'environnement à l'UQAM, Université du Québec à Montréal, rédacteur en chef de la revue *ARQ*. Et c'est surtout en tant que citoyen quand même informé d'une certaine façon que je me présente aujourd'hui, 940 puisque parmi les actions que j'ai eu à poser en tant que professionnel, ou en tant que chercheur, ou en tant qu'enseignant ou rédacteur en chef, qui concernait les îles dans les dernières années, le parc Jean-Drapeau, c'est surtout mes collaborations avec la Biosphère qui ont justifié que je déploie peut-être un peu plus d'énergie pour monter un document que je vous présente aujourd'hui, que vous avez reçu la semaine dernière.

945 La Biosphère qui, comme vous le savez donc, n'est pas un musée comme tel, même si elle a des activités muséales. Donc c'est un programme du ministère de l'Environnement qui va venir à échéance l'année prochaine, pas en tant que programme mais en tant que locataire de la Biosphère. Et, au long des années, moi, j'ai conçu plusieurs expositions avec eux à caractère 950 environnemental, bien entendu, et j'ai eu à participer à des idées, à des réflexions et j'ai consigné dans ce petit document que je vous remets la plupart des réflexions que nous avons eues au long des années qui portaient surtout sur le fait que face à l'imminente disparition de ce musée, qui est un programme comme je le disais du ministère de l'Environnement, et comme tous les programmes, est sujet à être renouvelé ou non...

955 D'ailleurs, à ce titre-là, contrairement à la plupart des musées, la Biosphère a connu des coupures de 85 % de son budget depuis quelques années, alors vous imaginez que c'est assez substantiel. Ça a affecté évidemment ses opérations dans la mesure où les programmes de

960 formation aux enfants ont été coupés et ça c'était, à mon avis, la situation la plus dramatique
puisque l'environnement les concerne principalement, plus que nous, puisqu'on ne sera pas là
pour le vivre autant qu'eux. Donc l'idée étant que, depuis quelques années, germe cette idée en
fait que vous avez reçue dans d'autres mémoires peut-être, cette référence. Pas « peut-être »,
vous avez reçu dans d'autres mémoires l'hypothèse que la Biosphère devienne un musée
965 national de l'environnement. Donc ça, c'est une idée qui traîne quand même depuis un certain
nombre d'années et qui devrait peut-être sortir davantage un peu plus dans l'espace public.

Alors qu'est-ce qu'un musée national? Bien, vous en avez, la plupart sont situés dans la
région de la Capitale-Nationale, le Musée des sciences et technologies, par exemple, qui connaît
970 un grand programme de rénovation depuis quelques années, un programme qui tourne autour
de 250 à 300 millions \$ soit dit en passant. Plus récemment, le musée à Winnipeg, le Musée des
droits de la personne, aussi un projet qui, incluant les activités muséales, touche aux alentours
de 300 millions \$. Donc ce sont des grandes institutions qui portent des thématiques qui
concernent l'ensemble de la population mais qui agissent aussi comme évidemment des pôles
975 touristiques, bien entendu, mais c'est d'abord et avant tout des collections, des centres de
recherche, des centres de collection, des centres de médiation et qui sont très importants
évidemment pour les sujets qui les touchent.

En pensant qu'un musée national de l'environnement serait peut-être, à mon avis
980 d'architecte, la meilleure utilisation qu'on peut faire de ce beau bâtiment qui est notre tour Eiffel à
nous, si on exclut ceux qui pensent que c'est la tour penchée du stade, donc une de ses grandes
réalisations, la plus grande réalisation en fait de l'architecte Buckminster Fuller, un des plus
grands architectes du 20^e siècle, donc on a ce legs-là qui – on sait que l'architecte Fuller était à
la fois un architecte mais à la fois un porte-parole de l'environnement, peut-être un des premiers
985 à le faire, d'ailleurs – la Biosphère donc peut difficilement... Un musée de l'environnement peut
difficilement être un programme plus pertinent pour ce bâtiment-là. On ne peut pas imaginer plus
pertinent que ça, je crois.

990 Maintenant, le musée, curieusement, malgré la dimension de la sphère, est un bâtiment
de relativement petite dimension à l'intérieur. Et, pour déployer son programme en musée
national, il serait pertinent qu'on le déploie dans l'environnement autour, sans jeu de mots, bien
entendu. La présentation que je fais aujourd'hui, c'est une présentation qui nous permet de
reconnaître justement les potentiels. Et, je le fais à travers une démarche qui est toute simple,
995 c'est la démarche d'identifier les patrimoines, les paysages auxquels, par exemple, la sphère
géodésique de Buckminster Fuller appartient maintenant en ce moment, qui pourraient donc
naturellement permettre un découlement de sa programmation comme telle.

1000 Alors donc, ce premier paysage qui nous saute aux yeux quand on regarde la Biosphère
et auquel la Biosphère appartient, parce que c'est sûr que le bâtiment, c'est un patrimoine qui est
non seulement national, la sphère géodésique, c'est un patrimoine à l'échelle mondiale, on se
comprend là-dessus. C'est un bâtiment emblématique pour nous. Mais, aussi, comme tous les
bâtiments, on ne peut plus aujourd'hui parler d'un patrimoine, d'un bâtiment qui aurait un intérêt
patrimonial sans parler de son environnement direct. Aujourd'hui, on a compris ça. On a compris
qu'un bâtiment a toujours un environnement qui le concerne.

1005 Alors quel est l'environnement qui concerne le bâtiment de la Biosphère? Bien entendu, il
y a le parc Frederick G. Todd qui est une construction magnifique, qui occupe à peu près la plus
grande partie de l'empreinte originale de l'île Sainte-Hélène, qui est situé tout à côté de la sphère
géodésique, qui a été conçu par ce qui est considéré comme étant un des premiers architectes
1010 paysagistes canadiens, Frederick Todd, et également quelqu'un qui a été formé chez Frederick
Law Olmsted qui a fait le parc du Mont-Royal, pour assurer un suivi avec la présentation
précédente, et aussi le Central Park, bien entendu, comme vous le savez.

1015 Donc le parc de Frederick Todd était un parc extrêmement intéressant quand même
dans l'imaginaire de l'environnement qu'il soulève. Voici dans la diapo le plan original dont une
partie a été construite. On voit l'empreinte originale de l'île Sainte-Hélène et on voit des
aménagement. Et, là, je mets dans cette diapositive la comparaison entre l'empreinte à peu

1020 près de la voirie à l'époque et l'empreinte actuelle de la voirie sur l'île Sainte-Hélène pour
comprendre qu'un *parkway* tel qu'on peut... On associe souvent l'implantation de monsieur Todd
sur l'île Sainte-Hélène à la notion de *parkway*, c'est-à-dire une voirie qui est assujettie au
paysage et non pas l'inverse. Ça réclame évidemment tout un ensemble de stratégies, donc une
emprise de la voirie plus réduite, pas de signalétique évidemment comme on en voit aujourd'hui,
et aussi, des axes de vue qui sont contrôlés. Donc on ne voit pas de stationnement, on ne voit
1025 pas de bâtiment, on ne voit pas de... Sauf les bâtiments qui seraient évidemment des bâtiments
en lien avec le programme. Alors ça c'est le premier élément, qui était le patrimoine, que je
voulais soulever, un des éléments patrimoniaux que je voulais soulever par rapport à l'emprise
de la Biosphère.

1030 Le deuxième patrimoine, bien, évidemment, le Canada se targuait d'être un peu une
jeune nation qui jetait un pont entre l'URSS et les États-Unis en plaçant la Biosphère d'un côté
qui était à l'époque, le pavillon des États-Unis, et le pavillon démontable de l'URSS qui était de
l'autre côté. Le pont du Cosmos n'était pas placé là par hasard. Il était placé là évidemment pour
alimenter la métaphore. Donc ça fait partie aussi du patrimoine de ce bâtiment-là que d'être en
1035 dualité avec la rive nord de l'île Notre-Dame et le pont du Cosmos qui les associe. Aujourd'hui, le
pont du Cosmos est vu comme simplement un autre accès viaire fonctionnel. Mais, à l'époque, il
était vu comme faisant partie de l'expérience muséale de l'Expo 67.

1040 Voici quelques photos. On voit très bien la sphère, le pavillon de l'URSS, le pont et, à
côté, j'ai mis quelques images de ponts qui sont des ponts qui seraient peut-être plus paysagés,
plus aptes à porter des expériences muséales, si le nouveau musée national de l'environnement
avait à se déployer. Parce que la thématique évidemment quand je parle de l'appropriation de
ces paysages-là qui sont des paysages patrimoniaux auxquels appartient la Biosphère, c'est une
idée qu'un musée national pourrait s'approprier ces paysages-là et les soutenir dans le long
1045 terme.

Troisième élément paysager important, patrimoine paysager du... Ça, c'est d'autres
ponts amusants à regarder, bon. Troisième élément, c'est les rives. Évidemment, quand la

1050 Biosphère a été instituée en tant que programme du ministère de l'Environnement, c'était d'abord
un musée de l'eau. Pourquoi? Parce qu'il y a le chenal du Moyne qui passe à côté, c'est comme
une évidence qui nous saute en plein visage, et aussi c'est un endroit, c'est un plan d'eau qui est
navigable – curieusement ça je l'ai appris, je ne le savais pas moi-même, il est navigable – et
cette rive-là, bien ce sont des rives, des rivages des deux côtés de l'île Sainte-Hélène et de l'île
1055 Notre-Dame, ce sont des rivages artificiels qui ont été créés par le dépôt des roches qui ont été
excavées du métro et d'ailleurs pendant les travaux de constitution des îles.

À l'époque, ils ont été – si vous me permettez l'expression – *dumpés* tout simplement
dans les hautes eaux du fleuve... Pardon, là où le niveau du fleuve était le plus bas, pardon, et ça
1060 n'a jamais été constitué en tant qu'écosystème comme tel. Donc encore aujourd'hui, les
écosystèmes tardent à s'y implanter, des écosystèmes naturels tardent à s'y implanter. Ce ne
sont pas des rivages qui sont des rivages indigènes et d'ailleurs, ils ne miment absolument pas
les rivages indigènes du paysage fluvial du fleuve Saint-Laurent.

1065 Alors ça, c'est le troisième élément. Vous voyez que je fais une boucle. Là, j'ai établi une
boucle qui est suspendue dans les airs où j'ai inclus le pont du Cosmos dans cette approche
paysagère qui permettrait d'explorer les rivages. Et, il y a un deuxième bout à l'autre bout qui
semble être associé au pont Jacques-Cartier mais il est en fait le vieux pont qui passe, qui est
encore là aujourd'hui, qui passe sous le pont Jacques-Cartier, qui est le pont de l'Expo Express,
1070 qui était un ouvrage d'art qui subsiste de l'époque, qui est abandonné aujourd'hui mais qui
pourrait être récupéré dans un parcours muséal pour compléter une boucle muséale.

Alors le projet, un projet muséal qui permettrait d'utiliser les rivages, les deux rivages de
la rive nord et de la rive sud du chenal du Moyne pourraient, par exemple, dans sa partie
1075 ensoleillée du côté sud, parler des paysages stratifiés des rivages du fleuve Saint-Laurent. Donc
on pourrait réaménager ces rivages-là à travers un programme muséal du côté sud, puisqu'il est
bien exposé au soleil. Et, du côté nord, on pourrait certainement s'intéresser à la faune
ichtyenne, les poissons, les invertébrés, et possiblement aussi intégrer des lieux pour accueillir

1080 des navires d'exploration tels que le CSS Acadia qui est un ancien bateau d'exploration
environnementale qui est en ce moment au port d'Halifax, ou par exemple, le Sedna.

Alors dans cette image qui est une image de synthèse, je montre comment les paysages
qui sont associés naturellement à la Biosphère, qui sont des paysages patrimoniaux, trois
1085 paysages, peuvent aussi être activés par le programme muséal. Alors là, c'est là qu'est peut-être
l'élément le plus intéressant, c'est que la Biosphère a les moyens, en termes de prospective
muséale, pour activer les bâtiments qui occupent... D'abord, pour restaurer la vision de Todd du
parc de l'île Sainte-Hélène, la partie qui est originale, mais aussi, a les besoins en termes de
1090 pieds carrés dans son programme muséal, si vous le connaissez le musée, vous savez qu'il est
à l'étroit en ce moment, il a les moyens d'occuper, par exemple, - et ça, ça a été discuté souvent
au long des années dans nos conversations à la Biosphère, l'idée d'occuper par exemple, le
Hélène-de-Champlain avec un programme de restauration basé sur l'agriculture locale, par
exemple, ou l'agriculture durable, les produits d'origine locale.

1095 La tour de Lévis, on a toujours pensé que parce que ça dissimule un château d'eau,
pouvait facilement apporter une exposition sur l'eau potable. La très belle poudrière qui est
abandonnée depuis 20 ans, même un peu plus, qui a servi à faire des spectacles dans les
années 70, qui est une poudrière militaire originale de 1820, pourrait très, très bien être occupée
par des lieux muséaux à titre immersif. Bien entendu, le Musée Stewart qui s'apprête à quitter la
1100 caserne. Puisqu'elle lui a laissé des équipements, elle l'avait déjà convertie en lieu de
conservation de collection et en lieu de diffusion, pourrait très, très bien être assujetti à ce même
programme pour la Biosphère qui devra, en tant que musée national, acquérir des collections.

Alors ça, c'est pour la boucle qu'on voit, qui est la petite ligne jaune qui circule à travers
1105 l'ancienne empreinte du parc Jean-Drapeau de l'île Sainte-Hélène. Vous voyez que j'ai mis
beaucoup de verdure là où il y a des stationnements.

L'autre boucle, bien, c'est la boucle qui permet d'explorer les deux rivages dont je parlais,

1110 ainsi qu'on voit très, très bien dans cette image, la rive nord de l'île Notre-Dame. Et cette rive, donc vous voyez à l'extrémité est la réutilisation du pont de l'Expo Express, la transformation au côté opposé du pont Cosmos et l'utilisation des rives, la nouvelle affectation des rives en lieu d'écologie en écosystème qui font tout à fait partie du programme de la Biosphère.

1115 Vous voyez aussi qu'il y a une grande, une très grande partie en ce moment de la partie est de l'île Notre-Dame qui est absolument abandonnée en ce moment, c'est assez déplorable. Il y a dans ce secteur-là des équipements qui sont entreposés, qui jaunissent au soleil. Donc ça, c'est des anciens équipements qui pourraient favorablement utiliser d'autres parties dont les fameuses serres qu'on aurait besoin pour alimenter le programme de la réaffectation des rives.

1120 Donc en deux mots, comme toutes ces belles idées qui étaient des conversations ad hoc des employés, des gens autour des partenaires de la Biosphère au long des années, j'ai donc décidé de les consigner ici pour que tout le monde voie de quoi il est question. Parce que quand on le voit dans une image comme celle-là, soudainement on se met à penser qu'effectivement, la
1125 Biosphère pourrait être un partenaire public, crédible.

Je trouve que dans le programme des îles en ce moment, il n'y a pas beaucoup de partenaires publics qui ont suffisamment de levier pour être des partenaires équivalents aux partenaires privés, qui ont leur place évidemment sur les îles, mais il n'y a pas de partenaires
1130 crédibles et aussi de partenaires exemplaires et qui font un usage, qui peuvent conférer aux installations qu'on a sur les îles, les usages emblématiques qui leur reviennent.

Dernier petit point que je n'ai pas intégré là-dedans. Vous voyez que mon circuit passe étonnamment près aussi de la tour du pont Jacques-Cartier. Je ne sais pas si vous avez déjà eu
1135 l'occasion de visiter le pilier du pont Jacques-Cartier. Donc vous savez qu'il y a aussi des espaces d'exposition là-dedans qui sont assez impressionnants quand on les découvre. Donc évidemment, on imagine qu'un programme décroisé de musée de l'environnement – parce qu'un musée de l'environnement, par définition, ça serait décroisé – un programme

1140 décroisonné serait un partenaire idéal pour appuyer votre réflexion sur le nouveau Plan directeur des îles. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

1145 Merci beaucoup.

M. PHILIPPE LUPIEN :

1150 Bienvenue.

LE PRÉSIDENT :

1155 Je pense qu'on a une question mais une question de fond, je pense. Peut-être à double volet. Pourquoi, qu'est-ce qui vous permet de penser qu'il y a un intérêt au niveau du gouvernement fédéral, après toutes ces années où on n'a pas réussi à faire un statut de musée pour la Biosphère, pourquoi, qu'est-ce qui a changé maintenant ou qu'est-ce qui pourrait changer, parce que c'est quand même un projet majeur qu'on regarde?

M. PHILIPPE LUPIEN :

1160 Bien, vous connaissez peut-être l'expression que pour un marteau, tous les problèmes ressemblent à un clou. Alors pour des projets comme ceux-là, pour un architecte évidemment, la forme parle énormément. Quand une forme ne parle pas, on a l'impression qu'il est normal qu'elle puisse pas apparaître dans le cerveau des décideurs, mais quand elle va de soi au niveau paysager, architectural, patrimonial, fonctionnel.

1165 J'ai eu quelques expériences qui m'ont convaincu de ça. J'ai travaillé sur des projets, par exemple, avec l'ambassade autochtone qui s'est déroulé exactement de cette façon-là

1170 également. C'est qu'à partir du moment où on nomme les programmes et on leur donne une
forme, on leur donne une image et on voit soudainement le potentiel, finalement, ça devient un
peu plus probable.

1175 Maintenant, l'environnement, s'il y a un sujet qui est bien un sujet de l'heure et qu'il l'est
au niveau fédéral autant que provincial et municipal, j'en imagine mal d'autres, et qui pourrait...
Et si ce sujet-là devait revêtir une importance assez pour justifier un programme muséal, et ça
devrait, parce qu'il faut comprendre que les museums nature qui existent à Montréal n'ont pas ce
mandat-là. Les museums nature ont plutôt un mandat taxonomique – mais je ne veux pas rentrer
1180 dans la muséologie comme telle – mais les mandats de savoir comment l'environnement humain
peut cohabiter avec l'environnement naturel, ça relèverait d'un programme de type de musée de
l'environnement. Et c'est d'ailleurs ce que la Biosphère fait depuis nombre d'années et fait très
bien d'ailleurs.

1185 Alors comme ça semble être une priorité gouvernementale, du moins c'est soi-disant une
priorité gouvernementale, et que ces priorités-là doivent avoir des centres de recherche, des
lieux de conciliation et de médiation pour le grand public, mais pour les chercheurs également, et
que, en plus, si on devait choisir un endroit au Canada où ce serait pertinent de le faire, c'est bien
en récupérant un bâtiment qui est emblématique mondialement connu pour avoir été réalisé par
le premier architecte à en avoir parlé. Je pense que là, toutes les... Il me semble que tout semble
1190 tomber en place. Comme on dit : les planètes s'alignent en principe.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Merci beaucoup.

1195

M. PHILIPPE LUPIEN :

Ça me fait plaisir. Merci beaucoup.

1200 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Madame!

1205 **Mme MONIQUE SAVOIE :**

Bonjour, Monsieur! Bonjour, Mesdames! Alors voilà. Nous, on est heureux de voir qu'on parle aujourd'hui de la Biosphère. Donc notre première image évidemment fait état des quatre saisons de la Biosphère à ce jour. On a probablement parlé de ces différentes étapes connues de tous.

1210

Donc nous, on a commencé une réflexion en repartant du nom qui avait été donné par Buckminster Fuller lui-même, donc de ce lieu qu'il nommait, lui, le Géoscope, donc un observatoire de la terre et donc, notre scénario, c'est pour la reconnaissance de ce dôme géodésique de Buckminster Fuller avec ce qu'on vous présentera aujourd'hui qui est un programme, en fait. On ne veut pas en faire l'acquisition, on offre 1 \$ par année pour le louer. Par contre, on fera partie des démarches pour le financement.

1215

Nous présentons ce projet, bon, je le présente au nom de la Société des arts technologiques dont je suis présidente fondatrice, un organisme qui a aujourd'hui 22 ans et qui regroupe à la fois des fonctions de création, recherche, production, diffusion. Et nous avons créé pour ce projet un comité spécial pour réfléchir, notamment avec la famille de Buckminster Fuller, donc le BFI que vous rencontrerez, je crois, à la fin de vos audiences, qui viendront vous voir de New York.

1220

1225

Donc si on regarde le sommaire, on a la vision, l'opportunité, les principes, les partenaires, la programmation, les espaces, les saisons, l'animation, notre démarche et notre échéancier. On a cru bon de retirer le budget puisque c'est un projet dont on a commencé la réflexion en 2015. Ça sera présenté à monsieur Beaudry à la mi-octobre et à quelques

1230 personnes de la Ville de Montréal, donc du comité exécutif et des élus, puisque, bon, évidemment, le budget n'était plus adéquat et aurait pu porter... En fait, amener des questions auxquelles on n'aurait pas eu de réponse, par ailleurs.

1235 Donc le sommaire, pour vous dire que le dôme de Buckminster Fuller, vous en avez entendu parler, pour nous, c'est un cadeau qu'on a peut-être mal compris. On s'amuse à dire dans le milieu des arts numériques que c'était une métaphore d'internet. Donc il nous a offert peut-être ce qui représentait la culture dans laquelle on est aujourd'hui, une culture de réseau avec tous ses nœuds et ses segments qui correspondent pour nous un peu à cette métaphore.

1240 Donc un bâtiment qui est très distinctif aussi dans l'œuvre de Buckminster Fuller parce que cette structure, on dit que plus elle est grande, plus elle est solide et c'est la plus grande œuvre de Buckminster Fuller dont nous disposons ici à Montréal. Peut-être que c'est un cadeau qu'on a mal compris, on a tenté de le faire revivre pour le 375^e de Montréal. Malheureusement, on n'a pas trouvé à ce moment-là les gens qui ont pensé que c'était un projet qui pouvait se
1245 mettre dans la famille des legs.

Le Géoscope donc, c'était l'idée originale. Donc ce bâtiment, comme vous savez l'exposition qu'il y a eu à l'intérieur n'était pas celle proposée par Buckminster Fuller mais bien une exposition qui venait en redondance avec la proposition du pavillon russe qu'on avait l'autre
1250 côté de la rue. Donc on se montrait de part et d'autre les avancées à la fois historiques mais aussi, bon, on était dans... On avait Marilyn Monroe, si on se souvient bien, des bouts de Soyouz et... la grandeur des États-Unis était bien représentée.

Buckminster Fuller a fait un livre qui s'appelle *Le vaisseau spatial « Terre »* et ce
1255 bâtiment en était un exemple dans son désir et le *World Game Report* était aussi sa proposition de développer des terrains de jeu qui ne soient pas ceux de la guerre mais ceux de la collaboration, donc qu'on puisse avoir des synergies qui soient plus écosystémiques sur la création du monde où on peut se projeter dans un futur avec plus de confiance.

1260 C'est aussi un symbole. On a vu que la structure même a fait école. Donc on a repris
cette façon de mettre les éléments ensemble et ça a été très, très inspirant. Dans ce cas-ci, on a
les structures qui en ont été dérivées, qui sont connues à ce jour encore une fois pour la solidité,
les applications qu'on peut en développer. Donc Harry Kroto a nommé le Carbone 60, a repris
1265 cette structure pour nommer son Carbone 60 et, comme on sait, c'est le prix Nobel et le nom de
buckminsterfullerène a été nommé en l'honneur de sa ressemblance avec le dôme géodésique
de Buckminster Fuller.

1270 Les opportunités. En fait, nous, ce qu'on voit, c'est qu'il y a une opportunité de prendre le
bâtiment en l'état, il n'y pas d'enjeu d'architecture, il n'y a pas d'enjeu de reconstruction dans
notre projet, si ce n'est quelques murs qui mériteraient d'être fenestrés plutôt que fermés, mais
ce qu'on propose, c'est de prendre le bâtiment en l'état et de revenir avec le vrai sens du mot
« innovation », c'est-à-dire de rafraîchir et de renouveler le bâtiment.

1275 Donc traiter des problèmes aussi qui sont colossaux, les problèmes de développement
durable, de résilience, dans une approche très régénérative de la planète et d'intégrer des
savoirs et des connaissances afin de concevoir le monde des points de vue systémiques encore
une fois. Donc de rendre visible l'invisible pour y enchanter le monde.

1280 Donc c'est de transformer ce dôme en centre de création, de recherche et de formation
engagées dans l'action. D'en faire un espace où on cultive l'imaginaire dans le but de
réenchanter l'espace urbain par l'innovation sociale, écologique et économique. Le Géoscope,
donc son observatoire de la terre.

1285 Donc on revient avec ce document qui a été déposé pour faire vraiment de la Biosphère
un lieu vivant et un lieu qui est occupé à l'année. On sait qu'on est parti de différents principes,
donc intégratifs, enchanteurs et régénératifs, accessibles, inclusifs, collaboratif, innovateurs et
éducatifs.

1290 Donc on a eu plusieurs instigateurs qui ont été aussi des opérateurs responsables de la
mise en œuvre, qui se sont joints à nous. Donc vous avez la liste du comité de développement
qui avait été initié au début par la SAT et nous sommes, très tôt au début du projet, allés
chercher Marcel Côté qui avait ce projet sur son ordi la veille de son malheureux décès. Et, par la
suite le chef scientifique du Québec, Rémi Quirion, s'est joint à nous et nous avons réuni autour
de nous aussi la famille Buckminster Fuller et l'Institut pour venir, avec nous, réfléchir. Nous
1295 avons organisé un lac-à-l'épaule un été sur l'île Buckminster Fuller au large du Maine pour
réfléchir à comment on pouvait revoir l'usage de ce lieu en fonction des grands principes qui
menaient le travail de Buckminster Fuller.

1300 En cours de route nous avons aussi eu cette même année l'acceptation du siège social
de Future Earth à Montréal et ça nous a complètement ouvert les horizons puisqu'on disait que,
bon, tout à coup, on avait accès à 60 000 chercheurs dans le monde et ces 60 000 chercheurs
avaient aussi une antenne sur Montréal et comment on pouvait créer des liens avec Future Earth
autour de ce projet. Donc ils ont été aussi très tôt avec nous autour de la table.

1305 Donc il y a eu des partenaires, encore une fois, et on avait certains montants qui étaient
confirmés à l'époque, des partenaires publics. Donc la Ville de Montréal restait dans le projet,
bien sûr, puisqu'elle en est propriétaire, le gouvernement du Québec, plusieurs ministères ont été
informés du projet et on avait commencé à réfléchir comment ils pouvaient s'impliquer. Bien
qu'on a plusieurs ministères du Québec, il y a aussi le gouvernement du Canada qui avait été
1310 approché avec la ministre McKenna et la ministre Joly pour voir comment on pouvait aussi faire
un lien entre les arts, les sciences et la recherche et, dans ce cas-ci, l'environnement. Donc c'est
un ministère qui était intéressé à revenir au-delà du bail de 2019, de rester partenaire du projet.
Donc c'est un projet qui se montait à trois parties, donc deux gouvernements, Québec, Canada,
et la Ville comme partenaire et les promoteurs du projet.

1315 Voici, bon, les images de la Biosphère. La programmation. Je pense qu'on arrive à un
point où on se dit que la Biosphère, elle est là, elle est sur l'île. La SAT, aujourd'hui, on compte

1320 40 000 membres. On est, nous, à l'étroit. On a une école depuis 2006 et depuis douze ans, on forme des jeunes de 9 à 13 ans, 13 à 17 et on fait aussi de la formation continue. De la formation, on a 40 enseignants dans la Commission scolaire de Montréal qui forment les professeurs d'arts plastiques au numérique avec, encore une fois, les enjeux qui préoccupent notre époque, à savoir, l'environnement.

1325 Donc on a réfléchi le lieu en fonction de notre expérience aussi en formation et aussi parce qu'aujourd'hui, la SAT arrive à un point où on est à l'étroit dans notre bâtiment et on doit considérer un nouveau lieu pour poursuivre la formation.

1330 Donc l'approche transformative du lieu. C'est informer, d'abord, donc de cultiver la compréhension des contextes en adoptant plusieurs perspectives, en traversant plusieurs échelles; de performer, de faire l'expérience de la création collaborative en s'appuyant sur les principes d'intégrité et de régénération; et de transformer en appliquant in situ les concepts développés pour révéler le potentiel latent, et générer une véritable richesse.

1335 Il va sans dire que dans une approche comme celle-là, l'ensemble du parc est interpellé puisque, bien sûr, la Biosphère est un des éléments mais l'environnement en devient son terrain de jeu et son terrain de recherche et de création. Donc les trois étapes sont aussi énumérées ici.

1340 L'exemple du calendrier annuel du Géoscope, alors nous, ce qu'on voyait, c'est que, bon, on a pensé beaucoup aux saisons tout au long de la recherche et de la réflexion en se disant que même si l'architecture est très généreuse, le lieu est magnifique, n'empêche qu'il y a des saisons qui sont plus difficiles, notamment l'hiver. Donc on s'est amusé à proposer un programme finalement qui allait utiliser le lieu en fonction des saisons de façon à avoir des formations et des programmes par mentorat – donc encore une fois, les chercheurs de Future Earth et autres – donc d'avoir une approche par projet par mentorat et d'avoir des programmes
1345 qui sont tantôt longs, tantôt avec des périodes plus courtes, et par d'autres moments, des formes plutôt atelier ou participation de groupe sous forme d'expédition d'apprentissage.

1350 Les espaces. Donc on a revu les espaces en les redivisant. Donc les espaces publics, les espaces du Géoscope Lab qui cherchent, qui sont dédiés aux participants des différents activités pédagogiques et des espaces en réseau qui permettent de garder le Géoscope en réseau, donc connecté sur d'autres instituts de recherche, connecté sur le territoire du Québec et le territoire au niveau international.

1355 Donc on aura découpé ces espaces en se disant que, bien sûr, on gardait l'observatoire extérieur mais qu'il gagnerait à être ouvert à temps plein au grand public. On a l'étage qu'on appelle le pont qu'on voulait aussi utiliser quelques fois pour des maquettes ou des explorations. On a la salle de réunion qui serait conservée, les espaces administratifs tels qu'on les voit. Le théâtre du Dymaxion qui est un lieu où on présente et qu'on utilise pour faire des prototypages et des recherches, mais qui est aussi utilisé pour faire des événements publics. Des espaces qui sont dédiés aux ateliers. Au studio, un téléport qui nous permet de nous connecter et d'être connecté en tout temps avec d'autres centres de recherche et lieux dans le monde.

1365 Donc, les espaces publics et physiques. Donc on a des structures des espaces qui sont environnants. Encore une fois, on est dans un environnement physique qui est le parc Jean-Drapeau qui sera mis a contribution. On a défini les différents espaces, bon, la passerelle, téléport et autres, donc avec l'usage qu'on veut en faire, et les espaces du Géoscope Lab qui sont les studios ateliers, le théâtre encore une fois qu'on a vu tout à l'heure, la structure.

1370 Les espaces en réseau sont aussi importants parce qu'aujourd'hui, on travaille via internet, via les réseaux. Mais comment on peut garder ce lieu en réseau permanent à travers des conférences qui pourraient émaner du centre, donc du Géoscope et aller vers d'autres laboratoires et d'autres laboratoires vers le Géoscope. Donc des plateformes web collaboratives aussi qui sont ajoutées au projet.

1375 Les saisons du Géoscope, on y revient parce que, pour nous, il y avait l'idée qu'on avait une programmation de septembre à mai, donc avec ces formations, avec ces ateliers, donc une période où les gens sont plutôt en train de travailler, de créer et un espace... Une autre saison

1380

qui est plutôt celle de l'été, donc de juillet à août, où les espaces utilisés pendant la saison précédente sont utilisés pour les offrir au public.

1385

Donc on peut y présenter là les résultats des explorations, les résultats des ateliers qui ont été faits par mentorat encore une fois, mais on peut aussi inviter le public à revisiter les grandes thématiques qui seront abordées par les chercheurs la saison précédente.

1390

On voit ici, bon, les images. On a fait aussi un ensemble de scénarios d'usages, parce que ce qu'on veut, c'est que le Géoscope soit utilisé par le plus grand nombre de citoyens et avec des fonctions qui fluctuent encore une fois selon les saisons. Donc on est ouvert à ce qu'il puisse y avoir des visites libres, des observations. Par exemple, pour une personne qui est de passage, qui veut visiter le Géoscope, donc peut avoir accès à différents étages, peut faire une visite complète du lieu et aussi avoir accès pour une visite d'environ une heure. Donc vous avez la description de la visite qui est là.

1395

Ensuite, on a des expéditions d'apprentissage. Donc des groupes d'intérêt qui peuvent y venir, ce sont des formations qui sont plus courtes et peuvent être invités à des plateformes de cocréation, transfert de connaissances, de visualisation, de différents processus de l'IS et l'ensemble des espaces du Géoscope et de son laboratoire. Donc on parle de visite d'une heure, une demi-journée, une journée, pour ces expéditions courtes.

1400

LE PRÉSIDENT :

Madame Savoie, j'aimerais vous demander de conclure assez rapidement.

1405

Mme MONIQUE SAVOIE :

Oui, très bien. Donc on poursuit, on a aussi des rendez-vous thématiques, conférences et colloques, des formations qui sont plus courtes encore une fois. La recherche et la création et les formations longues, peut-être que c'est ce qui pourrait nous préoccuper ou nous intéresser

1410 plus à ce moment-ci. On a des exemples dans différents pays d'Europe et notamment à Paris
vient de s'ouvrir... Plutôt à Aix-en-Provence vient de s'ouvrir un centre qui s'appelle The Camp,
qui est une référence aussi, donc qui interpelle à la fois les enjeux scientifiques, artistiques et
technologiques dans un même lieu. On a aussi en Suède un centre qui s'appelle Umea qui a des
1415 formations uniquement par mentorat. Donc il n'y a plus d'enseignant dans l'école, ce sont des
mentors qui viennent sur la base de projets, qui offrent des ateliers et formations.

Donc on a aussi des expositions, des ateliers, des charrettes, des camps de jour et des
événements spéciaux qui peuvent y être accueillis, activités, le Géoscope au quotidien, le
Géoscope virtuel.

1420 Enfin, en terminant, vous avez ici une image de la fille de Buckminster Fuller qu'on a
invitée à ouvrir notre symposium sur l'expérience immersive au Géoscope avec David
McConville qui est le président de la Fondation Buckminster Fuller à la conférence d'ouverture
de notre événement. Voilà, donc, avec les partenaires qui, jusqu'à maintenant et les espaces
1425 dédiés, vous les avez de façon beaucoup plus éloquente.

Donc on a un échéancier donc de prendre le lieu pour cinq ans, une stratégie sur dix ans,
on a une vision sur 25-50 ans, tout dépendant de l'appétit et de l'intérêt. Donc nous, on revient
avec ce projet qui était dans nos cartons mais je pense qu'on avait le devoir de venir vous le
1430 représenter puisqu'il y a beaucoup de gens qui se sont mis à table pour y réfléchir et sont prêts à
revenir poursuivre la réflexion. Merci.

LE PRÉSIDENT :

1435 Merci beaucoup, Madame. J'aimerais rebondir sur la dernière image, celle de
l'échéancier. Évidemment, il est maintenant décalé puisqu'il allait de 2015 à 2019. Mais
actuellement, quelles sont les démarches que vous envisagez et dans quel calendrier? C'est
quoi les prochaines étapes?

1440 **Mme MONIQUE SAVOIE :**

Bien, écoutez, comme je vous disais d'entrée de jeu, pour nous, c'est aussi simple que de prendre la clé et d'offrir des projets et de se remettre à table avec les gens de Buckminster Fuller Foundation, de Future Earth, avec Rémi Quirion et autres. Moi, je pense qu'une fenêtre de
1445 six mois pourrait nous permettre de reprendre possession de la Biosphère et d'en faire un Géoscope. Et, comme le projet a été déposé, le projet est encore vivant, je vous dirais, dans plusieurs des ministères, auprès de plusieurs des personnes qui ont été interpellées, donc c'est possible pour nous de le remettre sur les rails assez rapidement.

1450 **LE PRÉSIDENT :**

Incluant la mise en place donc d'un mécanisme de gouvernance, de financement, tout ça?

1455 **Mme MONIQUE SAVOIE :**

Bah, écoutez, le financement, nous, on profite déjà... La SAT est connue comme un laboratoire de recherche public du Québec déjà. Donc on a déjà cette fonction. On est aujourd'hui invité par le ministère de la Culture et des Communications à réfléchir sur ce que
1460 serait une école nationale supérieure des arts, sciences et technologies aujourd'hui. Donc on a une invitation qui est ouverte.

Comme je vous disais d'entrée de jeu, nous, on a une expérience en formation dans le secteur depuis 2006, formation continue, formation ouverte pour tous les groupes d'âge, donc à
1465 la fois pour les jeunes publics, pour des jeunes adultes, des ados et à la fois des artistes adultes, des gens qui veulent poursuivre leur formation, donc un programme de formation continue. On est aussi présent dans des maisons de jeunes et peut-être, on a aussi 40 000 membres à la SAT. Et, moi, je disais bien peut-être que la SA, on a cette capacité-là d'amener notre public,

1470 d'amener nos membres vers la Biosphère. Parce qu'il y a vraiment un défi... Je me souviens,
parce que j'ai été membre du conseil d'administration du parc Jean-Drapeau et il y a un hiver où
je me cherchais parce qu'on avait fermé quelques corridors et les gens me dissuadaient d'aller
sur l'île Sainte-Hélène en hiver, en me disant : « N'allez pas là, Madame, il n'y a rien, il fait froid,
vous allez... Non, vous vous trompez. »

1475 Mais simplement vous dire qu'on a vu l'enjeu des musées, il y a un enjeu d'amener les
gens l'hiver sur le parc Jean-Drapeau et je pense qu'un projet comme ça, avec une proposition
d'une clientèle existante avec laquelle on est en contact, avec une possibilité d'ouvrir un volet
formation et de garder le volet public, en fait, le volet qui est plus important d'ouverture au public
1480 en été ou dans la saison qui, je dirais, le permet un peu plus.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Merci beaucoup, Madame Savoie.

1485

Mme MONIQUE SAVOIE :

Merci.

1490

LE PRÉSIDENT :

M. Erwan Miry, s'il vous plaît. Bonjour!

M. ERWAN MIRY :

1495

Bonjour! Moi, je viens, je représente personne, je viens à titre d'utilisateur régulier du
parc Jean-Drapeau. Ça fait plusieurs années que je fais du bateau-dragon à haute intensité. On
a été sélectionné pour aller aux internationaux. C'est ça, je fréquente le bassin olympique

1500 principalement, et ce, à longueur d'année, donc été comme hiver. L'hiver, on n'utilise pas le bassin en tant que tel, mais on utilise le quartier des athlètes.

1505 Puis, il y a deux points principaux en tant qu'utilisateurs du parc qui nous posent problème. D'un côté, il y a l'utilisation, enfin, l'accès au bassin qui est très complexe, été comme hiver. Tout ce qui est chemin d'accès, on a à faire tout à pied, si on n'a pas de voiture. La STM refuse de nous donner des navettes d'une manière assez peu délicate. Il faut savoir aussi qu'on n'est pas les seuls. Il y a tout ce qui est kayakiste, tous les utilisateurs du bassin olympique s'entraînent été comme hiver au quartier des athlètes ou sur le bassin. Donc il y a des personnes qui font de l'aviron et du kayak au niveau olympique aussi.

1510 Donc on est quand même relativement nombreux à utiliser notamment le chemin du chenal le Moyne pour nous rendre au bassin et au quartier des athlètes qui n'est pas vraiment déneigé l'hiver – pas la section piéton en tout cas – très mal éclairé. J'avais calculé que cet hiver, avec les détours, c'est à peu près 1.5 kilomètre qu'on avait à faire à pied pour nous y rendre vu que la sortie du métro est en travaux. Tout ce qui est traversée du chemin McDonald est extrêmement complexe parce que les voitures ne respectent pas les arrêts, les priorités de piéton. Donc j'étais une des personnes qui a sollicité le parc Jean-Drapeau pour faire quelque chose, puis ils ont rajouté un stop parce que le passage pour piéton n'était aucunement respecté. C'était même vraiment dangereux.

1520 L'été, je dirais que ce n'est pas forcément mieux avec les festivals. Généralement, tout ce qui est la partie piétonne du chemin du chenal le Moyne est utilisée, est récupérée, il y a des murets en béton qui utilisent la section piétonne, en fait, du chemin, donc qui force les utilisateurs à marcher sur la route, puis les voitures ne ralentissent pas plus. C'est ça. Puis, à vélo, c'est relativement identique aussi.

1525 Il y a aussi, le deuxième point un petit peu qui est que les vélos sont... Toutes les bornes qu'il y a sur le côté pour séparer la route des zones piétonnes indiquent que les vélos sont

1530 amenés à aller avec les piétons, à aller avec les rollers. Généralement, beaucoup de cyclistes
roulent quand même assez vite et puis les zones, en fait, pour piéton me semblent devoir rester
aux piétons parce que ce n'est pas des zones très, très larges. À peu près trois personnes de
front qui peuvent marcher. Donc c'est ça. Donc on a un petit peu l'impression de se faire tasser
au profit des voitures, donc en fait de nous faire mettre un petit peu à l'écart, ce qui complique
1535 aussi les accès aux berges, des choses comme ça, qu'on peut voir des comportements, des fois,
un petit peu dangereux de la part de piétons parce qu'eux, l'été, ils veulent aller plus sur le bord
de l'eau, puis il n'y a rien qui est fait pour ça.

1540 Donc ça, c'était un petit peu mes deux points. À titre personnel aussi, ça, c'est quelque
chose que je vois quasiment tous les jours que j'y vais. Le parc est utilisé comme une voie de
contournement du trafic pour aller du centre-ville vers la Rive-Sud. Des fois, les voies de voitures,
les files de voitures vont jusqu'au pont de la Concorde, puis c'est quelque chose qui... parce que
le pont de la Concorde, c'est quatre voies qui amènent au Casino et puis au parc, et puis il n'y a
1545 aucune justification d'avoir quatre voies pour aller jusque là. C'est un parc. En fait, on pourrait
très facilement supprimer la moitié des voies sans nuire à l'utilisation du parc. C'était pas mal
mon point.

LE PRÉSIDENT :

1550 Ça complète?

M. ERWAN MIRY :

1555 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1560 Quelques précisions, si vous permettez. Vous avez mentionné l'accès à l'eau. On nous
en parle rarement.

M. ERWAN MIRY :

1565 Oui. En fait, c'est vrai que le bassin est un peu caché. Moi, la première fois que j'y suis
allé, je ne savais vraiment pas où j'allais et ce n'est pas des accès... c'est proche de la
maraudière qui est utilisée plus par les employés. C'est un secret très, très, très bien gardé parce
que j'ai vu les plus beaux couchers de soleil sur le bassin. C'est vraiment magnifique, mais
l'accès à l'eau est compliqué. Notamment, on a fait avec, mais tout ce qui est pour la
1570 construction des nouveaux paddocks, il y a eu la récupération d'une grande section à peu près
deux voies, trois voies d'eau, donc qui a compliqué un petit peu le partage entre aviron et puis
bateau-dragon et kayak.

Des fois, il y a des petites frictions et c'est ça. Mais, grosso modo, c'est ça, on est un petit
peu coincé, un petit peu à l'écart, mais honnêtement, justement, ce n'est pas vraiment un
problème quand on le connaît mais c'est vrai que pour l'accès, c'est un petit peu... C'est un accès
1575 un peu plus difficile à entretenir a priori pour le parc actuellement. Donc l'hiver, c'est pas très, très
bien déneigé, c'est... Les pentes sont, vers le quartier des athlètes, sont glacées, puis sont très
rarement déneigées.

LE PRÉSIDENT :

1580 Dites-moi, j'aimerais comprendre un peu la fréquentation du centre des athlètes en
termes de nombre, en termes de saisonnalité, pour comprendre un peu les besoins.

M. ERWAN MIRY :

1585 Nous, au bateau-dragon, je sais qu'il y a quasiment du monde tous les soirs. C'est plus
en soirée, je dirais à partir entre 6 h et 22 h, le temps que les gens prennent leur douche et puis
rentrent chez eux. Pour ce qui est aviron aussi, on le voit, on les fréquente en même temps à peu
près et puis...

1590

LE PRÉSIDENT :

Ça, c'est l'été, j'imagine?

1595 **M. ERWAN MIRY :**

1600 Ça, c'est l'hiver, je dirais, de 6 h à 22 h, c'est l'hiver, avec samedi, dimanche qui sont aussi plus en matinée. L'après-midi, c'est plus souvent réservé pour des groupes qui paient pour avoir accès. Il y a un gym, il y a des salles d'entraînement. Donc c'est vraiment pour des équipes en particulier. Comme pour les bacs à ramer, nous, on a à peu près une vingtaine par heure. Il y a une autre salle qui a uniquement comme des machines pour s'entraîner, puis là, aussi, on parle d'à peu près une vingtaine de personnes. Donc je dirais qu'il y a quand même une cinquantaine de personnes par heure, le soir. Puis, c'est ça, il y a un bon roulement.

1605 **LE PRÉSIDENT :**

Et, pour ce qui est de l'utilisation du bassin, c'est durant l'été?

1610 **M. ERWAN MIRY :**

L'été, oui. C'est plus nombreux. Là, on parle de... Puis, des fois, il nous manque...

LE PRÉSIDENT :

1615 Il manque d'espace.

M. ERWAN MIRY :

1620 Oui, parce qu'on est vingt par bateau et puis il y a généralement quasiment huit, dix bateaux sur l'eau par heure. Ce n'est pas tous les bateaux qui sont pleins à chaque fois, là,

surtout pour les entraînements, mais c'est autant pour les personnes qui font du sport assez au niveau comme moi que des personnes qui font... On a des équipes très, très variées, on a des équipes communautaires, comme des équipes très sportives.

1625

LE PRÉSIDENT :

Et, vous dites que la STM – précisez-moi – est-ce que vous avez des raisons qu'ils vous ont données pour ne pas desservir ce coin?

1630

M. ERWAN MIRY :

Non. Ils ont dit que c'était... Bien, moi, j'ai fait la demande à la STM, mais on m'avait dit, quand je l'ai mentionné aux gens, on a pas mal rigolé en me disant comme : « T'as beaucoup d'espoir. »

1635

LE PRÉSIDENT :

Parce que c'est excentré? Parce que...

1640

M. ERWAN MIRY :

Eux, ils disent qu'ils n'ont pas les moyens de mettre un autobus, de nous dédier un autobus pour faire la navette, en fait. Moi, je me disais, bon, peut-être qu'avec un circuit avec le Casino, des choses comme ça, parce que le Casino n'est pas si loin que ça finalement. Donc il pourrait y avoir... Des fois, l'hiver, ça serait très, très agréable de ne pas avoir cette distance-là à faire à pied dehors.

1645

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1650

Je me demandais justement comment vous vous déplacez?

M. ERWAN MIRY :

1655 Moi, généralement, je suis à pied ou en vélo et puis j'ai quelques amis qui sont en voiture, c'est sûr, mais la plupart du temps, des fois, on quémande un petit trajet jusqu'à la station de métro à peu près, mais généralement, on le fait à pied quand même.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1660 Et vous avez du matériel?

M. ERWAN MIRY :

1665 L'été, oui, les rames avec nous. Ce n'est pas trop lourd mais c'est vrai que l'été, on voit beaucoup de gens aussi qui viennent... Même, moi, si je suis à vélo, beaucoup de gens sont à pied quand même. Puis, c'est ça. Les installations pour tout ce qui est festival, bon, on a conscience que c'est temporaire, le temps que l'amphithéâtre soit fini, mais c'était au ras de la ligne blanche, entre la section voiture et la section piéton, les murets en béton en fait étaient
1670 vraiment problématiques et ne tenaient vraiment pas compte de la réalité et puis des usagers les plus à risque finalement, les piétons.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1675 Donc c'est ce à quoi vous faites référence dans votre document quand vous dites :
« Enfin, les bollards indiquant que la rue...

M. ERWAN MIRY :

1680 Oui, les bollards. Bien, il y avait les bollards qui tassent les gens. C'est les mêmes qui sont sur le circuit Gilles-Villeneuve que ailleurs, sur le pont de Cosmos, des choses comme ça,

1685 qui mettent explicitement l'accès aux zones piétons et les vélos se tassent. C'est ça. En tant que cycliste aussi, moi, je me refuse à... Je roule généralement aux alentours de 30 km/h, donc je me refuse à rouler au milieu de zone piétonne parce que c'est dangereux. Mais c'est très rare aussi que... Il y a des panneaux en fait indiquant que la vitesse limite est de 30 km/h et puis, c'est une fois sur dix à peu près que je vois une voiture – une fois sur vingt peut-être – que je vois une voiture qui roule à 30, qui respecte. Généralement, les voitures roulent bien au-delà, 50, 60.

1690 On est quand même dans un parc. Si on met des limites de vitesse à 30, c'est qu'il y a des raisons et puis je trouve ça vraiment dangereux et puis c'est ça. On voit que l'intérêt des personnes qui roulent dans le parc, quand ils roulent à 50, 60, ce n'est pas de visiter le parc, c'est de traverser le parc le plus vite possible. Donc il y a une certaine déception un petit peu de ce côté-là.

1695

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Monsieur Miry.

1700

M. ERWAN MIRY :

Merci à vous.

1705

LE PRÉSIDENT :

Alors nous allons ajourner quinze minutes, donc à 14 h 50 la reprise, s'il vous plaît.

1710

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

LE PRÉSIDENT :

1715

Si vous voulez reprendre vos places, s'il vous plaît, nous allons poursuivre la séance. Monsieur Beaulieu, on vous écoute.

M. GASTON BEAULIEU :

1720

Bonjour! Bonjour les membres de la commission. Je vous remercie d'abord de m'avoir accepté pour une présentation. Mon nom est Gaston Beaulieu de Gaïa Écosystème, je suis le fondateur de la compagnie. Je suis un ingénieur mécanique et j'ai une maîtrise en aéronautique et j'ai utilisé mes connaissances en aéronautique pour l'appliquer aux serres. J'appelle ça ma « Serre volante ». C'est pas la Sœur volante, la serre volante. Qui permet de faire de l'agriculture à haute intensité.

1725

Lorsqu'on parle d'innovation, on veut dire oser se dépasser et oser sortir des sentiers battus. Dans le contexte d'un parc, ça veut dire en augmenter la notoriété et étendre la vocation du parc en y ajoutant des infrastructures bénéficiant à la communauté et à l'économie sociale.

1730

Les tendances à l'aménagement. Les visiteurs désirent vivre des expériences et y participer. Les visiteurs recherchent de l'innovation, ils veulent être près de la nature. Ils ont besoin d'une infrastructure d'accueil moderne et conviviale. C'est aussi un lieu d'excellence et de développement durable dont les objectifs sont de rehausser la beauté naturelle de l'environnement, d'être un centre de recherche et d'éducation pour l'excellence en agriculture urbaine, être accessible en tout temps et ouvert toute l'année et offrir des activités quatre saisons.

1735

Ici, on a une vue du parc Jean-Drapeau. On voit qu'on a beaucoup, on a vraiment beaucoup d'espace vert – et merci à la Ville de les avoir conservés – mais on a aussi quelques zones de bitume comme on peut constater. Donc surtout le bout est de l'île Notre-Dame compte beaucoup de parkings et d'espaces un peu mal aménagés à certains endroits. Comme on peut

1740

1745

le voir ici, c'est un espace qui est non utilisé présentement et qui aurait besoin d'un aménagement plus convivial.

LE PRÉSIDENT :

1750

On se replace sur la carte qui est plus proche de nous.

M. GASTON BEAULIEU :

1755

On la voit mieux ici? Donc on propose un site d'agriculture urbaine haute densité, voire haute efficacité où les deux flèches pointent. Par exemple, comment transformer du bitume en espace vert durable et convivial? On voit les espaces de stationnement, probablement pour le bassin olympique, pour le bassin de navigation et ils ne sont peut-être pas beaucoup utilisés.

1760

Donc je l'ai pris comme exemple pour implanter une serre, une infrastructure d'agriculture de proximité qui est un dôme de quatre étages à double coque, qui a été conçu de la même façon qu'on conçoit les avions, par des simulations numériques, et le système à double coque permet, lorsque le soleil chauffe l'air entre les deux coques, une convection naturelle vers le haut qui empêche la chaleur de rentrer dans la serre, d'où l'économie d'énergie dans la serre et une récupération de la chaleur qui sort en haut dans les réservoirs à eau sous l'écodôme et d'eau chaude qui peut circuler dans les planchers qui sont des planchers radiants, un plafond

1765

radiant, pour chauffer la serre durant la nuit ou en hiver.

Donc l'autonomie alimentaire des villes, c'est une autonomie qui vise à être locale et soutenable, qui est son objectif. Aussi, je vais expliquer pourquoi la capacité de nourrir la planète est à risque présentement. Donc on va faire une analyse des problèmes et des solutions.

1770

Le projet a commencé en 2009 pour moi lorsque j'ai pris ma retraite. Un soir, j'ai visionné un reportage sur la Corne de l'Afrique qui montrait des centaines d'enfants mourant de faim. J'ai dit c'est complètement inacceptable, considérant nos connaissances et technologies actuelles.

1775 Donc c'est ce qui a démarré le projet. Et on voit un exemple ici de la Corne d'Afrique – c'est une statistique de 2011 – où il y a 10.7 millions de personnes qui sont menacées et juste dans le camp en rouge, Dahab, il y a 380 000 réfugiés pour un camp qui peut en supporter 90 et il y a 3.2 à 6 fois plus de morts d'enfants qu'on devrait en avoir.

1780 Donc avec les changements climatiques, cette situation va s'accroître et se répéter à travers la planète. Donc l'autonomie alimentaire de toutes les villes du monde est à risque. Donc il est temps de s'en occuper.

1785 Quels sont les grands défis auxquels la société fait face maintenant? C'est les changements climatiques et la pénurie d'eau à l'échelle mondiale qui vont empêcher l'agriculture comme on la connaît aujourd'hui. Les changements climatiques, on les connaît, il y a des feux de forêt, il y a des terres sèches qui ne sont plus accessibles pour l'agriculture, il y a des tempêtes tropicales comme on les voit à toutes les semaines à la télévision. Et, la pénurie d'eau, qui est un exemple à droite, c'est le plus grand bassin d'irrigation de la Californie qui était sec il y a quatre ans. Donc l'autonomie alimentaire est vraiment à risque.

1790 Donc comment résoudre ce problème? Il faut d'abord regarder de quelle façon on peut innover de façon efficace et durable. Ce qu'on a visé chez Gaïa Écosystème, c'est la simplicité du design qui est la clé pour les innovations durables au coût minimum. On va le voir tout à l'heure dans la structure, il n'y a aucune pièce qui bouge, c'est complètement statique. Donc c'est optimisé par simulation numérique et ça fonctionne naturellement et de par soi-même. On ne peut pas être plus simple.

1800 Il y a aussi le biomimétisme qui est d'observer la nature et la répliquer. Ne surtout pas aller à l'encontre des phénomènes naturels et les contrecarrer par des artifices technologiques ou des produits chimiques, ce que l'on essaie souvent de faire par la technologie. Mais lorsqu'on utilise les principes normaux de la nature et qu'on les utilise en notre faveur, la nature nous aide plutôt que nous on soit obligé de se battre contre elle.

1805 Janine Benyus définissait cette approche comme « *Une démarche d'innovation qui fait appel au transfert et à l'adaptation des principes et stratégies élaborés par les organismes vivants et les écosystèmes afin de produire des biens et des services de manière durable et rendre la société humaine compatible avec la biosphère.* »

1810 Donc le résultat de l'application de ces deux principes de design et d'innovation a résulté en une innovation de rupture en agriculture urbaine. Une innovation de rupture, ça veut dire, on peut prendre une serre conventionnelle – il y a des serres technologiques très avancées maintenant – on peut faire un développement incrémental, ce qu'on appelle développement incrémental. Lorsqu'on fait de l'innovation de rupture, on est complètement à côté. Comme moi,
1815 je connaissais mal l'opération des serres étant un ingénieur en aéronautique, j'ai été *out of the box*, passé complètement à côté, puis j'ai fait un nouveau système que je vais expliquer.

C'est de créer un système d'agriculture de proximité qui utilise un minimum d'eau, parce qu'il y a la rareté d'eau sur la planète, aucune énergie fossile parce qu'on veut éliminer les gaz à effet de serre, puis le minimum d'énergie. Donc la conservation de l'eau est essentielle, d'où le
1820 dôme fermé, le système à double coque, la coque intérieure est complètement fermée à l'environnement externe, ce qui nous permet de contrôler biologiquement les plantes et de ne pas mettre du CO₂ puis d'absorber le CO₂. Donc c'est basé sur l'utilisation d'une énergie solaire thermique et son stockage et sa réutilisation comme j'ai expliqué plus tôt.

1825 Pourquoi l'écodôme GED? GED, c'est Gaïa Écosystème Dôme. Simplicité et biométisme procure : climatisation solaire passive; double coque optimisée à convection naturelle, 50 à 70 % moins d'énergie; conservation et réutilisation de l'énergie solaire thermique; conservation de l'eau et séquestration de CO₂ à cause du dôme fermé. Donc c'est une structure agricole nette
1830 positive en gaz à effet de serre. Le modèle à quatre étages va économiser 1 525 tonnes de CO₂ équivalant à 365 véhicules, ce qui rend l'édifice net positif pour les gaz à effet de serre. Ce que la Ville de Montréal vise, ce que le monde en général vise.

1835 Donc c'est une utilisation optimum du rayonnement solaire des rayons UV et infrarouges.
La forme du dôme assure la pénétration maximum de la lumière contrairement à une serre à toit
plat où le soleil réfléchit comme un miroir sur la surface. Le fait d'avoir les rayons UV, ce qu'on
ne trouve pas dans les serres conventionnelles, c'est pour ça que les plantes les tomates que
l'on mange d'une serre n'ont pas le même goût que les tomates de votre terrasse au soleil, c'est
parce que l'UV augmente les antioxydants et les flavonoïdes qui sont très favorables à la santé
1840 humaine. Donc si on n'a pas d'UV, les plantes n'ont pas la même caractéristique. Donc ces
caractéristiques se comparent favorablement aux meilleures serres conventionnelles du monde.

1845 Maintenant, ici, c'est le Gaïa Écosystème vu de près. On voit ici la double coque. On voit
qu'il y a des bacs au sol qui sont vraiment des terreaux biologiques à peu près 8 mètres de large,
40 centimètres de profond, ils sont soulevés à 80 centimètres du sol pour qu'on puisse circuler
facilement entre les bacs pour l'entretien et le maintien des plantes. On a aussi des tours
hydroponiques, c'est des plateformes en verre transparent qui sont pour la culture des plantes à
feuille et on va voir les exemples tout à l'heure.

1850 L'écodôme, tel qu'il est conçu, peut produire 330 000 Kg/an par année et nourrir 3 300
personnes. Ça veut dire qu'à chaque semaine, 3 300 personnes pourraient remplir leur panier.

1855 Les plantes vertes qui sont susceptibles d'être produites dans cet écodôme, on les voit
ici, je ne les nommerai pas toutes, c'est des choses que vous retrouvez dans vos épiceries mais
qui ne sont pas toujours biologiques et parfois arrosées de pesticide; dans nos écodômes, elles
ne le sont pas. On voit ici un ensemble de fines herbes qu'il est possible de produire. Quand je
vous dis qu'elles sont validées, c'est parce que j'ai un simulateur de production qui me permet de
prévoir à l'avance la production de l'écodôme et les tours hydroponiques ont été calculées dans
les vraies serres, on a la production par saison, par cycle de culture. Et on est capable de le
1860 répertorier sur un système de douze mois et d'avoir la production annuelle de 330 000 kilos.

1865 On voit ici des exemples de cultures. Les bacs au sol seraient pour les légumes racines; les bacs suspendus, qui sont aussi biologiques avec la terre, soit des fraises ou des plantes retombantes comme les haricots. Et on voit des exemples de production de basilic ici. Et les tours hydroponiques peuvent être transportées parce qu'elles sont montées sur des petites roues, elles peuvent être transportées directement dans les supermarchés ou dans les restaurants où elles vont se conserver de trois à quatre semaines. Ils seront cueillis par les usagers.

1870 On peut aussi avoir des réservoirs de 500 gallons entre autres pour l'aquaculture de poisson biologique. Les résidus des piscines de poisson, qui sont des truites saumonées ou des tilapias, sont un fertilisant biologique naturel pour les tours hydroponiques. Donc l'eau des réservoirs est circulée en bas, puis une partie des résidus végétaux qui ne sont pas cultivés sont mis en poudre, en farine et nourrissent les poissons. Donc c'est vraiment un cycle biologique complet.

1880 Recommandations au parc Jean-Drapeau. On voudrait aménager le bout de l'île, de l'île Notre-Dame de façon optimum, parce qu'on peut faire des améliorations; installer un écodôme d'agriculture urbaine exemplaire qui bénéficiera à la communauté et à l'économie sociale; réaliser le projet avec une équipe multidisciplinaire d'experts dans chaque domaine; cultiver et vendre des légumes bios sans pesticide, ni OGM, et accueillir les visiteurs à l'année.

1885 Donc des architectes, ingénieurs, paysagistes et responsables du parc travailleront ensemble pour créer une infrastructure d'agriculture urbaine exemplaire; éducation et visites familiales à l'année; laboratoire d'expérimentation en agriculture urbaine; revenus additionnels pour le parc Jean-Drapeau. À titre d'exemple, cette serre-là peut produire entre 1.5 et 2 M\$ de ventes par année et si on fait des visites payantes, on peut récolter autant que les parkings, soit de 7 à 800 000. Donc on parle d'un budget d'environ 2.2 à 3 M\$ de revenus. Donc l'édifice peut se rentabiliser dans un espace d'environ sept ans. Sept à huit ans, selon nos calculs.

1890

1895 Les étapes du projet. C'est l'acceptation du concept d'agriculture urbaine pour la végétation au parc Jean-Drapeau. Évidemment, on va avoir besoin d'une étude de faisabilité technique et commerciale, qui est la suite de nos projets de R&D qui ont duré huit ans. Choix des partenaires industriels et financiers; architecture et ingénierie de détail, qu'on va devoir faire, sortir les plans de construction; construire sur le site; mise en service, opéré à l'année; vente des productions agricoles aux restaurants et hôtels du parc et même fournir des produits locaux sans pesticide ni OGM aux citoyens de Montréal et, des visites guidées tout au long de l'année qui pourraient être instructives pour toutes les écoles et les citoyens de Montréal. Merci beaucoup.

1900 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Questions?

1905 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

C'était très clair pour moi, merci. Très intéressant. Je n'ai pas de question spécifique.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1910 En fait, j'ai une question. Vous dites que le parc Jean-Drapeau, en fait, c'est l'environnement adéquat pour votre projet. Pourquoi?

M. GASTON BEAULIEU :

1915 Bien, comme site de démonstration, parce que si on regarde les villes à travers le monde, New York, Chicago, Boston ont tous des environnements – ici, à Montréal, on a les Fermes Lufa – ils ont tous des environnements de démonstration de serre, d'agriculture urbaine. Mais mon modèle est différent dans le sens qu'il est beaucoup plus efficace, 70 % moins d'énergie et quatre fois plus de production. Donc ce qui le rend automatiquement rentable. Et, 1920 c'est un site de démonstration qui va servir à éduquer la population pour indiquer à l'échelle de

Montréal, et même à l'échelle internationale que l'agriculture urbaine, c'est possible à grande échelle.

1925 Parce qu'avec les changements climatiques futurs, il va y avoir 9 milliards de personnes à travers la planète dont 80 % vont vivre dans les villes. Donc comment on les nourrit? Il faut penser à l'avance à qu'est-ce qui s'en vient. On voit la destruction des systèmes météorologiques lorsqu'ils passent, les tempêtes tropicales ou les tornades comme on a eues dernièrement au Québec.

1930 Notre écodôme est une infrastructure LEED qui peut subsister 60 ans, construit pour 60 ans de vie, il peut résister aux tempêtes tropicales à des vents de catégorie 5. Il est construit pour ça. C'est une structure en bois qui est flexible avec une membrane qui s'étire jusqu'à cinq fois sa longueur. Donc ça prendrait des très grands vents pour être capable de le détruire. Et, même si ça arrive, la coque – parce que c'est un film transparent – est relativement facile à reconstruire.

1935

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Avez-vous pensé à d'autres endroits que le parc Jean-Drapeau?

1940

M. GASTON BEAULIEU :

1945 Oui, effectivement. J'ai profité de la commission ici pour proposer mon infrastructure. Mais il y a d'autres endroits à Montréal où on pourrait le faire. Il y a même le parc de l'ancienne carrière Miron, qu'ils vont construire un parc prochainement, il y aurait un très beau site pour ça, là. Et, on peut le mettre... Un endroit où il va être possible de le mettre aussi, ça va être dans tous les stationnements ou presque tous les stationnements de grands centres d'achats qui s'en vont en non-usage présentement à cause du commerce électronique, donc ces grands stationnements en ville, on peut construire des infrastructures entre quatre et vingt étages.

1950

Il ne faut pas oublier que cette structure-là peut monter jusqu'à vingt étages et lorsqu'on est à vingt étages, on produit environ 45 millions de ventes annuelles et on nourrit 35 000

1955

personnes. Puis, on peut l'implanter n'importe où. On peut même les mettre, un exemple, le dôme en long, on pourrait le mettre sur l'autoroute Décarie qui a la bonne orientation nord-sud, on pourrait couvrir l'autoroute de bout en bout et faire un parc urbain d'agriculture. On peut le mettre au bout du Palais des congrès sur le tunnel qui sort de l'autoroute Ville-Marie. On peut l'implanter à peu près partout en ville sur des espaces qui sont non utilisés présentement. On profite du soleil, on le capte et on nourrit la population en même temps.

1960

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1965

Quelle est l'emprise au sol?

M. GASTON BEAULIEU :

1970

C'est 40 mètres de large, 80 mètres de long, 25 mètres de haut. 40 – 80 – 25.

LE PRÉSIDENT :

40 -80.

1975

M. GASTON BEAULIEU :

Ça, c'est le petit modèle à quatre étages. C'est le modèle un cinquième, d'échelle.

LE PRÉSIDENT :

1980

Oui. Bien, c'est ce que vous nous présentez.

M. GASTON BEAULIEU :

1985 Oui, c'est ça. Exact.

LE PRÉSIDENT :

1990 D'accord. Très bien. Merci beaucoup.

M. GASTON BEAULIEU :

Avec plaisir.

1995 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Stébenne. Je vous demanderais de vous nommer pour faciliter la prise de notes, s'il vous plaît.

2000 **Mme ISABELLE STÉBENNE :**

Oui, je vais présenter mes collègues et tout ça pendant la présentation, ça ne sera pas long.

2005 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2010 Donc savez-vous que certains chercheurs disent que les espaces verts prolongeraient la vie? C'est-à-dire que l'accès à des arbres et à la végétation peut contribuer à réduire votre risque

2015

de mourir d'environ 10 %. Après la présentation d'une centaine de mémoires, une multitude de projets et une richesse de vision émergente, nous comprenons très bien l'engouement et la passion pour le parc Jean-Drapeau et nous en sommes très fiers.

2020

Nous croyons que, nous, les employés du parc Jean-Drapeau, nous sommes tout désignés pour proposer des pistes d'amélioration et des projets novateurs pour le parc. Nous croyons aussi que nous sommes aux premières loges pour avoir une perspective globale des potentialités et des limites de notre parc. Et, aussi, notre contribution à l'ensemble des mémoires est, pour nous, un geste significatif de notre engagement.

2025

Au fil des années, nous avons recueilli une quantité d'informations essentielles sur les préférences et les intérêts, ainsi que les besoins de nos visiteurs. Je me présente. Isabelle, moi, je m'occupe de l'expérience client au parc, mais surtout, j'ai eu le privilège dans la dernière année de former tous les employés. Donc une belle découverte puisque, par le fait même, j'ai laissé l'espace à l'expression des idées et à la vision de tout un chacun au parc. Qui dit gouvernance ouverte, pour moi, implique naturellement la participation des employés.

2030

Aujourd'hui, j'ai mes collègues avec moi qui ont participé à ce mémoire aussi. Donc Sylvain Boissonneault est avec nous au parc depuis douze ans. Donc il connaît vraiment beaucoup le parc et les employés. Andréanne Poirier qui est conseillère formation et développement organisationnel qui est très près aussi des employés. On a sondé les employés du parc, on a récolté des témoignages, on a organisé des ateliers participatifs pour recueillir le plus d'idées possible de tous les employés, les 450 employés, autant les saisonniers que ceux qui sont permanents; autant les cadres que les employés sur le terrain. Et on a rédigé ce mémoire que nous vous présentons aujourd'hui.

2040

Donc je vais vous résumer les grands constats de ce mémoire, mais prenez note qu'aucune opinion individuelle est présentée dans ce mémoire. On a vraiment, c'est vraiment un mémoire collectif de tous les employés. D'ailleurs, les employés du parc ont endossé cette

2045 semaine, avec leur signature, on a récolté, juste cette semaine en quelques jours, plus d'une centaine de signatures qu'on vous a envoyées avec le mémoire, et il y a beaucoup, beaucoup d'idées et de projets très inspirants et on croit que c'est très important que les employés puissent s'exprimer à ce sujet.

2050 Nous rêvons d'un site aménagé pour permettre un équilibre de nos quatre piliers. Pour simplifier, le mémoire est structuré en sept volets et les quatre premiers volets sont vraiment les piliers de notre offre. Donc les espaces locatifs, détente et nature; divertissement et culture; et sport et plein-air. Et, on a traité d'autres volets essentiels comme le développement durable, l'expérience des visiteurs, l'amélioration de l'accessibilité, de la mobilité et de la signalisation, puisque c'est des sujets qui revenaient vraiment souvent comme commentaire auprès de nos
2055 activités avec les employés.

Bref, notre vision d'avenir pour le parc Jean-Drapeau est celle d'un lieu générateur d'expériences enrichissantes, stimulantes et mémorables qui se créent et se renouvellent. D'ailleurs, 77 % des employés qui ont répondu au sondage interne croient qu'il est possible de
2060 concilier les différentes vocations du parc. Nous désirons contribuer au bien-être des visiteurs en optimisant nos attraits. Nous avons aussi la volonté d'assurer la pérennité du parc pour les générations futures.

2065 Le pilier détente et nature est, pour nous, le volet qui assure la valeur ajoutée aux autres piliers de notre offre. Donc c'est important, l'eau aussi fait partie de la trame qui doit être mise en valeur et la biodiversité protégée. D'ailleurs, dans le sondage, il y a 38 % des employés qui ont dit que le Plan directeur doit prévoir l'ajout de lieux de détente et de quiétude.

2070 Le sport et le plein-air, c'est un incontournable. Évidemment, on a le bassin olympique, le quartier des athlètes, notre complexe aquatique, le circuit Gilles-Villeneuve et j'en passe. Les employés veulent démocratiser le sport et l'activité physique pour permettre, oui, à nos athlètes, mais aussi aux novices de s'initier à différents sports. Des exemples : évidemment, la piste multifonctionnelle qui doit être réaménagée pour le cyclisme et aussi pour les piétons, sans

2075 oublier l'accessibilité universelle évidemment. On veut aussi ajouter des jeux pour enfants dans les parcours pour vraiment favoriser l'activité physique. On veut réaménager les sentiers du mont Boullé. On a vraiment plusieurs projets dans ce sens.

2080 Donc, le pilier divertissement et culture fait aussi partie intégrante de notre ADN. Pourquoi? Parce que nous nous sommes construits avec les grands événements comme l'Exposition universelle de 1967 qui a été suivie par Terre des Hommes. Pour nous, la richesse de notre patrimoine est une découverte inspirante à partager. D'ailleurs, dans le sondage, 67 % des employés ayant répondu disent que l'image actuelle du parc évoque un lieu de divertissement et de grands événements festifs. On a plusieurs, aussi, idées de projets, de sentiers plus interactifs, lumineux qu'on pourrait aménager pour le soir, pour accueillir les visiteurs le soir.

2090 Notre pilier espaces locatifs, qui est aussi important, permet aux entreprises et aux organisations, promoteurs et groupes privés de louer des espaces, que ça soit des espaces dans nos infrastructures ou des espaces en plein air pour des rencontres, des réunions, des célébrations et des événements de tous genres.

2095 C'est un pilier qui est un petit peu particulier parce qu'il combine les trois piliers précédents, mais cible essentiellement une clientèle qui est corporative et familiale. Pourquoi? Parce qu'on croit qu'au parc, c'est important d'optimiser les espaces temps. Donc avec tout qu'est-ce qui est corporatif le jour de semaine, on croit qu'on doit vraiment investir à ce niveau-là, mais aussi parce que ce pilier contribue au maintien des installations et de l'entretien de ce territoire exceptionnel de 268 hectares.

2100 Évidemment, la seule façon de réaliser le rêve que nous avons pour le futur du parc Jean-Drapeau est que notre vision, la vision des citoyens, que notre vision soit une vision commune, un rêve partagé, pour permettre la préservation de ce merveilleux patrimoine naturel et bâti.

2105 Merci de rêver avec nous et tout est possible pour le futur du parc Jean-Drapeau. C'est tout.
Avez-vous des questions?

LE PRÉSIDENT :

2110 Non, je croyais pour vos collègues...

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2115 On veut répondre à toutes vos questions.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2120 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Moi, j'en ai une.

LE PRÉSIDENT :

2125 Oui, allez.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2130 Vous avez parlé de vos quatre piliers.

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2135 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2140 Et, j'ai vu dans le document que vous en parlez de vos piliers, à la page 2. Et, je retrouve ces piliers-là également à la page 6, mais là, vous avez ajouté à ce moment-là : « développement durable, expérience, accessibilité ».

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2145 Oui, c'est ça. Il y a sept volets.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Sept volets?

2150 **Mme ISABELLE STÉBENNE :**

Oui. C'est pour ça que...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2155 Mais, ma question, c'est pourquoi, par exemple, développement durable, ce n'est pas un pilier?

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2160 Oui. C'est que le développement durable, parce qu'on voulait mieux comprendre le parc lorsqu'on a pensé aux piliers de l'offre et ce qu'on s'est dit, c'est qu'il y a des choses qui touchent à tout, O.K.? Dans le sens que...

2165 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Ils sont transversaux.

2170 **Mme ISABELLE STÉBENNE :**

2175 Ils sont transversaux. Si on parle, supposons, d'améliorer l'offre alimentaire, si on parle d'accessibilité, de mobilité, signalisation, ça touche vraiment à tout. Ça fait qu'il y a vraiment un volet qui est global au parc, mais ensuite, on voulait dire qui on est réellement et on voulait simplifier cette compréhension-là avec quatre piliers. Mais, évidemment, les quatre piliers, ce n'est pas assez pour améliorer le parc, parce qu'il y a vraiment des enjeux qui sont majeurs, donc qui reviennent souvent dans les discussions avec les employés, qu'on a ajoutés dans notre mémoire.

2180 **Mme ANDRÉANNE POIRIER :**

J'ajouterais aussi peut-être que le développement durable fait partie de nos valeurs, des valeurs qui ont été adoptées par les employés de la Société. Donc c'est pour ça aussi qu'on le retrouve de façon importante dans le mémoire.

2185 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

2190 Comme l'innovation, par exemple, intégrité et, etc. Mais vous avez également ajouté : « expérience et accessibilité ». Donc pourquoi vous avez estimé important d'ajouter « expérience et accessibilité »?

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2195 Encore là, c'est des enjeux qui revenaient souvent, des commentaires. Comme je vous disais, c'est depuis un an qu'on demande à tous les employés comment qu'ils voient le parc, comment qu'on peut l'améliorer et on s'aperçoit que, supposons les enjeux d'accessibilité, de

mobilité, signalisation, ça revient tout le temps. Et, évidemment, même si on améliore l'expérience des visiteurs, si ça nous prend une heure pour se rendre sur le site et une heure pour en sortir, l'expérience n'est pas si bonne que ça.

2200 Donc la base doit quand même être l'amélioration de ces trois volets-là, je dirais, qui sont pour nous des incontournables : développement durable, expérience globale et les autres accessibilités. Sinon, même si on fait d'autres événements ou quoi que ce soit, on ne règle rien. Dans le sens qu'il faut vraiment équilibrer le tout pour que l'expérience soit intéressante pour tous.

2205

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2210 Parfait. Dans votre esprit, vous connaissez bien le parc, vous êtes des employés, puis vous participez à ce type d'exercice depuis deux ans quand même, le parc Jean-Drapeau, c'est pour qui?

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2215 Même dans le sondage, on a posé la question...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et, qu'est-ce qu'ils ont répondu, vos collègues?

2220 **Mme ISABELLE STÉBENNE :**

2225 C'est principalement pour les gens du Grand Montréal. Donc on ne dit pas seulement Montréalais, on dit Grand Montréal parce qu'on a des voisins au sud, on a des gens... Ce n'est pas seulement Montréal mais on pourrait dire vraiment Grand Montréal parce que c'est un parc

qui est important pour le Grand Montréal. Ensuite, évidemment, il y a les touristes, excursionnistes, mais si on veut développer le parc sur quatre saisons, il faut vraiment penser aux gens locaux et on est en train de travailler la segmentation et tout ça. Donc on connaît les clients qui viennent au parc et on veut développer dans ce sens.

2230

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Donc le Grand Montréal, c'est évidemment la Ville de Montréal, mais tout ce qui est le 450. Rive-Nord également ou Rive-Sud, c'est plus facile d'accès quand même.

2235

Mme ISABELLE STÉBENNE :

Oui, Rive-Sud, Rive-Nord. Étonnamment, selon nos études, il y a des gens qui viennent aussi de la Rive-Nord. Donc c'est vraiment selon les grands axes routiers. Ça fait que là, on a été chercher plus d'information mais ça va nous aider à bien répondre aux différentes clientèles.

2240

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

2245

LE PRÉSIDENT :

C'est ça, on a fait allusion à un parc métropolitain parce qu'à ce moment-là, on est rendu à la CMM. Est-ce que ça va jusque là, pour vous, la définition de Montréal ou c'est quand même un peu trop? Parce qu'on nous a mentionné ça aussi que c'est un parc métropolitain.

2250

M. SYLVAIN BOISSONNEAULT :

Je pense qu'en fait il faut faire attention parce qu'on est ici en tant qu'employés du parc et on ne représente aucunement l'organisation.

2255

LE PRÉSIDENT :

Non.

2260

M. SYLVAIN BOISSONNEAULT :

Ça fait que là on outrepassé, en fait, l'objectif du mémoire. Ceci dit, je partage la réponse de ma collègue mais je pense qu'on rentre dans des termes un peu plus techniques. Bien qu'on a des connaissances en tant que membres de l'organisation, on n'est pas ici pour ça.

2265

LE PRÉSIDENT :

Non, non, je comprends très bien, mais je veux dire, dans vos discussions, quand vous pensez à un parc pour les Montréalais, parce qu'on nous dit ça, on veut juste savoir ça veut dire quoi « un parc pour les Montréalais ». Ça va jusqu'où?

2270

Mme ISABELLE STÉBENNE :

Juste pour vous dire que dans le mémoire, on n'a jamais parlé de parc métropolitain.

2275

LE PRÉSIDENT :

Non, pas vous.

2280

Mme ISABELLE STÉBENNE :

Non, pas nous. On a parlé de parc urbain. C'est certain qu'on est un parc de Montréal, donc on est un parc pour les Montréalais. Mais ce qu'on s'aperçoit, c'est évidemment que les visiteurs viennent vraiment plus du Grand Montréal, mais évidemment, en grande partie de Montréal.

2285

M. SYLVAIN BOISSONNEAULT :

2290 Ultimement, aussi peut-être pour ajouter, nous croyons – et je pense que c'est ce qui est
reflété aussi dans le mémoire ou dans notre consultation – le parc Jean-Drapeau, c'est un lieu de
destination. Il peut arriver mais généralement c'est un lieu de destination pour les gens qui
habitent autour du parc, mais évidemment pour l'industrie touristique évidemment. Toutefois, je
2295 au parc Jarry, on pense au parc Lafontaine.

 Dans tous les cas, pour vouloir aller au parc Jean-Drapeau, à tous les jours, ce n'est
peut-être pas le cas, donc c'est vraiment pour nous un parc de destination. On doit y avoir un
long passage. On ne va pas prendre une marche avec le chien nécessairement, quoiqu'il y a
2300 quand même une partie de la clientèle, aussi minime soit-elle, qu'on voit avec les chiens, mais,
bref.

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2305 Les statistiques dans le sondage disaient que 67 % des employés qui ont répondu au
sondage disaient que le parc devait répondre aussi au Grand Montréal et lorsqu'on parlait de la
clientèle, 65 % disaient qu'on devait s'adresser davantage aux familles.

LE PRÉSIDENT :

2310 Un thème qui revient assez régulièrement aussi. Quand vous dites : « Il faudrait l'intégrer
dans le réseau des grands parcs », ça veut dire quoi « l'intégrer dans le réseau des grands
parcs ».

2315 **Mme ISABELLE STÉBENNE :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2320

Parce qu'il ne l'est pas? Il ne fait pas partie du réseau?

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2325

Bien, je pense qu'on a encore du travail à faire à ce niveau-là. Beaucoup de travail à faire au parc, mais je pense qu'il faut toujours regarder vers l'avenir. Et, quand on sait que dans les dix prochaines années, 70% de la population mondiale va se retrouver dans les grands centres, évidemment, à Montréal, on est beaucoup... L'étalement urbain qui est de plus en plus important, pour nous, c'est important de regarder, on n'est pas seul, il y a comme une continuité, il y a comme un corridor de parc. Donc si on voit avec l'avenir, avec l'innovation, même pour tout le volet touristique, si on veut être intéressant, il faut vraiment s'intégrer, offrir des forfaits qui sont plus variés et qui répondent à ces clientèles-là.

2330

LE PRÉSIDENT :

2335

C'est dans ce sens-là. Je me demandais si c'était en termes administratifs.

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2340

Non, pas du tout.

LE PRÉSIDENT :

2345

Ça relève de la Direction des parcs ou quoi que ce soit. O.K., c'est dans le sens vraiment opérationnel, de lien fonctionnel.

M. SYLVAIN BOISSONNEAULT :

Oui.

2350

Mme ISABELLE STÉBENNE :

Oui, parce qu'on sait que d'aller chercher des partenariats à l'extérieur, de travailler vraiment en collaboration, c'est une valeur. Comme Andréanne a si bien dit, la collaboration. Et, on veut que cette valeur-là, on puisse la vivre au jour le jour.

2355

LE PRÉSIDENT :

Ça va? On vous remercie beaucoup pour tous ces efforts que vous avez menés sur une longue période. Merci. On est un peu en avance, mais c'est à votre tour.

2360

Mme FRANCE VANLAETHEM :

Je vais pouvoir remplir, synthétiser mon mémoire.

2365

LE PRÉSIDENT :

Tout à fait. En termes de procédure, je le rappelle parce que vous n'étiez pas là au début, c'est environ une dizaine de minutes pour nous le présenter et, ensuite, on échange avec vous. Ça vous va?

2370

Mme FRANCE VANLAETHEM :

Ça me va tout à fait. Étant un professeur, j'ai l'habitude de ce genre de, comment dire, de cadre.

2375

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

2380

Mme FRANCE VANLAETHEM :

Alors, bonjour!

2385 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour!

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2390

D'entrée de jeu, je voudrais remercier l'Office de consultation publique et le parc Jean-Drapeau pour l'information mise à la disposition du public sur le site lors des rencontres et pour leur écoute.

2395

Donc je me présente, mon nom est France Vanlaethem, je suis professeur à l'École de design de l'UQAM, présidente de Docomomo Québec. Docomomo Québec est la section locale de Docomomo International, une association vouée à la documentation et à la conservation de l'architecture du mouvement moderne, c'est-à-dire, de l'architecture novatrice du 20^e siècle. Au Québec, l'essor de cette architecture date du milieu du 20^e siècle.

2400

Expo 67, l'exposition internationale et universelle pour laquelle les îles au milieu du Saint-Laurent avaient été agrandies, fut une démonstration éclatante de modernité. Je soulignerais que le réaménagement du parc Jean-Drapeau est une tâche complexe, vu la diversité, sinon l'incohérence des lieux qui offrent déjà une grande variété d'activité et dont, somme toute, l'avenir d'une grande part du territoire est fixée. Notre mémoire met l'emphase sur l'architecture et le patrimoine moderne. Cependant, à notre avis, l'enjeu majeur est le financement et la volonté politique.

2405

2410

Je débiterai ma présentation en énumérant les principaux points de notre mémoire et je poursuivrai en développant certains aspects. Nous proposons d'élargir l'horizon temporel du Plan

2415 directeur établi à 10 ans, de le porter à 30 ans. Nous proposons de situer le parc Jean-Drapeau au sein du réseau des grands parcs – je ne suis pas seule à, comment dire, proposer cela – et d'en faire l'équivalent insulaire du parc du Mont-Royal. Nous constatons que le futur Plan directeur est de portée territoriale somme toute limitée, vu l'héritage que constitue le parc aménagé par Frederick Todd dans les années 30, vu la présence du Casino, propriété du gouvernement du Québec, du circuit du Grand Prix Gilles-Villeneuve, de La Ronde louée à long terme, sans oublier l'amphithéâtre en cours de construction, des installations largement dédiées au divertissement qu'il faut accepter, même si ça ne plait pas à tout le monde.

2420 Nous constatons que les îles sont ainsi du patrimoine moderne en manque de recommandation. Nous recommandons d'en faire un site patrimonial classé et de réhabiliter en connaissance de cause les vestiges d'Expo. Nous proposons d'émuler le système de transport d'Expo 67 afin d'améliorer l'accès au site et sa desserte. De l'examen de la situation du parc
2425 Jean-Drapeau, nous concluons que l'île Notre-Dame est l'enjeu majeur de la planification.

Je développe maintenant certains des points avancés antérieurement. Par son étendue, sa situation géographique et topographique, son ancienneté, son histoire, le parc Jean-Drapeau égale le parc du Mont-Royal tout en étant fort différent. Cependant, il ne bénéficie pas de la
2430 même aura, ne renvoyant pas à la fondation de la ville, ni à son moment de gloire, alors qu'elle s'affirmait comme la métropole du Canada. Et, pourtant, le parc Jean-Drapeau est associé à un moment historique de toute première importance : Expo 67. Le parc Jean-Drapeau devrait être perçu et traité comme le deuxième grand parc de Montréal et son lien avec Expo, souligné et exploité.

2435 Le parc Jean-Drapeau est ainsi du patrimoine moderne en manque de reconnaissance. À la différence de bien d'autres sites d'exposition universelle, celui d'Expo a conservé plusieurs témoins de l'événement, principalement des anciens pavillons. Deux ont été réhabilités de manière exemplaire, à commencer par l'ancien pavillon des États-Unis et, par la suite, le pavillon
2440 de la Jamaïque. L'ancien pavillon du Québec, annexé au Casino de Montréal, ne connut pas un destin aussi favorable. Il est défiguré par un usage peu adapté à la transparence de son architecture.

2445 Rappelons que le Plan directeur de 1993, qui avait pour prétexte – je dis bien pour prétexte – le développement durable, fut particulièrement funeste pour le patrimoine moderne. En privilégiant un aménagement paysager sur le modèle des grands parcs urbains pittoresques de la fin du 19^e siècle, l'empreinte au sol du cœur d'Expo fut gommée. Un même sort fut réservé à l'île Notre-Dame, le réseau des canaux ayant perdu leur géométrie d'origine.

2450 De plus, l'esprit avant-gardiste, novateur de l'architecture d'Expo fut rejeté, les nouveaux édifices et édicules furent construits dans un esprit passéiste. Il faut assurer l'avenir des vestiges d'Expo sur l'ensemble du territoire, non sans avoir au préalable actualisé l'étude patrimoniale sur les témoins de l'Exposition universelle et internationale de Montréal qui fut faite, si je me rappelle bien, en 2005.

2455 Une des originalités, innovation d'Expo, c'était le parti de son plan d'ensemble. Celui-ci n'était pas réglé par une composition urbaine traditionnelle, mais par un système de transport en commun diversifié qui en constituait l'armature. Expo 67 était un site sans voiture. Ce système, ainsi que le réseau des places et des chemins d'Expo, était de manière à offrir de multiples vues sur le site. La mobilité et la spatialité étaient au fondement de son Plan directeur.

2460 Finissons par constater que l'île Notre-Dame offre un paysage chaotique. L'environnement de l'île Notre-Dame doit être totalement repensé comme un ensemble. Un investissement majeur est nécessaire pour en faire un lieu qualitatif et attrayant. Est-il possible de faire de cette île artificielle, dont la création bouleversa l'écologie du fleuve et dont l'image et les paysages sont fortement marqués par la course automobile du Grand Prix, une vitrine de développement durable en privilégiant la mobilité active et la pratique sportive – encore ici, j'ai entendu des considérations semblables par les personnes qui m'ont précédée – auxquelles contribuent déjà de nombreuses activités aquatiques.

2470 Le circuit Gilles-Villeneuve domine le paysage et sa fonction en lien avec le Grand Prix détermine sa configuration. Bon, c'est un couloir avec des barrières, absolument pas ouvert sur l'environnement et c'est, comment dire, un circuit qui, en dehors du Grand Prix, n'est accessible

2475 qu'aux cyclistes, aux rollers, aux automobiles, mais le piéton n'y trouve absolument pas sa place. Ne peut-on faire de cet élément structurant – je pense qu'il faut l'accepter – une voie verte à usages multiples et perméable, ouverte sur son environnement, visuellement et fonctionnellement?

2480 L'aménagement des îles a marqué les esprits, chaque fois que des concepteurs de talent se sont penchés sur leur avenir. Ne serait-il pas judicieux d'organiser un concours d'architecture du paysage pour redessiner l'île Notre-Dame?

2485 Dans le cadre de l'aménagement d'Expo 67, l'architecture de paysage avait déjà ce rôle : intégrer l'ensemble et assurer la continuité visuelle. Y contribuait aussi le mobilier urbain, autre héritage de l'Expo qu'il faudrait émuler sur la base d'une connaissance solide et fine de son projet. Merci de votre attention.

LE PRÉSIDENT :

2490 Merci, Madame.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

2495 Bonjour! Merci. Juste quelques précisions parce que votre mémoire fait appel précisément à du réaménagement et donc plus spécifiquement sur l'île Notre-Dame. Sur l'île Notre-Dame aussi on compte des espaces comme le Casino, la plage, le bassin olympique, les floralies qui sont déterminés comme il y en avait sur l'île Notre-Dame. Est-ce que vous envisagez de déplacer ou de fermer des choses comme le Casino ou la plage...

2500 **Mme FRANCE VANLAETHEM :**

Bien, *pantoute*. Non, non, au contraire. Je pense qu'il y a, comment dire, il y a des

2505 éléments de la situation qui sont là, avec lesquels il faut vivre, même si on n'est pas d'accord
avec ou même si ce n'est pas de notre goût tout à fait. On ne va pas, comment dire, évacuer le
Casino, à moins qu'on le ferme, mais ça ne sera pas la décision du parc Jean-Drapeau, ni de la
Ville de Montréal. Le Grand Prix, moi, je ne suis pas amateur de course automobile mais, bon, je
pense qu'on a... Il faut dire que dans les documents, parfois, ces aspects-là n'étaient pas bien
documentés, on avait difficile à savoir quels étaient les liens contractuels qui liaient aux
2510 partenaires. Donc...

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

2515 C'était le sens de ma précision.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2520 Non, non, non. Moi, comment dire, je suis assez vieille pour ça, les acquis, je suis prête à
les accepter, je ne vais pas tout bouleverser.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

O.K., merci.

2525 **Mme FRANCE VANLAETHEM :**

2530 Je veux, au contraire, exploiter les acquis et j'insiste énormément, je pense que le parc
Jean-Drapeau... Bon, le statut aussi ça pose un problème parce que dans les documents, ce
n'était pas clair du tout. Vous allez sur le Plan d'urbanisme, il est dans une certaine classification;
vous allez sur le plan... La Communauté urbaine, c'est une autre classification; vous allez,
comment dire, dans *l'État des lieux*, c'est encore autre chose. C'était difficile de s'y retrouver.
Mais moi, j'insiste, pour moi, bien aménagé, étant donné sa localisation dans la ville, étant donné

2535 son poids historique, étant donné son potentiel, pour moi, c'est l'équivalent du parc du Mont-Royal. C'est ça vraiment qui est un de, comment dire, de mes points.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

2540 Le fondement.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2545 Et, je pense, il y a aussi le fait que là... Et, aussi, le parc Jean-Drapeau, je l'ai, comment dire, précisé dans le mémoire, tous les autres parcs sont dans la ville. Le parc Jean-Drapeau, bon, il y en a qui sont sur le petit bout de presqu'île, etc., mais le parc Jean-Drapeau est le seul à être un parc insulaire. Le parc du Mont-Royal, c'est le seul à dominer la ville. Et, je pense que par leur position respective, ce sont deux parcs qui dialoguent par la même importance, par ce qu'ils racontent sur l'histoire de Montréal, par leur potentiel, par leur grandeur. Voilà.

2550 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

Merci.

2555 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Évidemment, vous voulez accorder priorité à l'île Notre-Dame.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2560 Non.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Pour vous, c'est un enjeu majeur de planification, en fait.

2565 **Mme FRANCE VANLAETHEM :**

Mais c'est là que... Bien, il y a des problèmes ailleurs aussi. Vous savez, quand on fait un mémoire, on aimerait bien pouvoir dominer tous les problèmes. Malheureusement, c'est un mémoire de citoyen, on y donne tout le temps qu'on peut mais on ne donnerait pas toujours tout le temps qu'on voudrait.

2570

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et, c'est pour ça que, pendant deux ou trois minutes, vous pourriez me dire ce que vous voyez, en fait, comme votre vision d'ensemble du Plan directeur, si on regarde à la fois l'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène.

2575

Mme FRANCE VANLAETHEM :

Mais, en fait, vous savez, ce que j'ai regardé, j'ai regardé sur le territoire, je n'ai pas été, comment dire, à l'échelle du bâti. Oui, j'ai parfois été à l'échelle du bâti, mais quand je dis qu'il faut se concentrer sur l'île Notre-Dame, c'est que je considère que l'île Notre-Dame a un environnement beaucoup plus chaotique. En tout les cas, je peux vous dire, moi je ne fais pas du patin à roulettes là, je ne fais pas du vélo non plus sur l'île Notre-Dame, je peux vous dire qu'à pied, là, vous ne vous sentez pas en sécurité. Comment dire, le seul endroit où vous pouvez vraiment vous promener, c'est le cœur de l'île Notre-Dame. Autrement, vous devez faire le circuit Gilles-Villeneuve, mais vous êtes comme emprisonné à côté de voitures qui passent à côté de vous. Si vous voulez dévier votre chemin, vous ne pouvez pas, vous êtes embarrasé dans les grilles. Si vous approchez du, comment dire, du Casino, vous pouvez aller vers le Casino puis vous êtes aussi dans... C'est plein de cul-de-sac ou c'est plein d'endroits aussi où vous ne vous sentez pas en sécurité. Donc il faut dire que j'y ai été... Bon, en mémoire, je pense qu'il faut défendre quelques grandes idées.

2580

2585

2590

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2595

Oui, tout à fait.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2600

J'y ai été. Il m'a semblé évident que ça, c'était un enjeu majeur. Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'autres enjeux. Je pense que le fait qu'il y a bien des bâtiments qui n'ont pas de vocation, c'est un autre grand enjeu, mais je ne me suis pas penchée sur ce sujet-là. Mais je pense que... Regardez le territoire, bon, La Ronde. Toute la pointe ouest de l'île, plus le parking. Le parc, comment dire, pittoresque de Frederick Todd, bon, il faudrait le restaurer. On ne va pas le

2605

bouger. Enfin, on ne va pas le...

Maintenant, le chantier du grand amphithéâtre et ses abords, c'est un autre acquis. Si vous regardez les zones aménagées sur l'île Sainte-Hélène, je ne dis pas les bâtiments dont il faut trouver une vocation, finalement, cette zone est assez limitée. Bien, continuons, comment

2610

dire, l'aménagement du cœur de l'île et je pense qu'on aura déjà fait un bout de chemin. Tandis que sur l'île Notre-Dame, moi, je n'ai pas envie d'aller me promener là. Et, il y a du potentiel. Il y a du potentiel. Il y a, en effet, le grand bassin, il y a du potentiel mais rien n'est relié. Rien n'est relié. Et, l'accessibilité aussi est très mauvaise.

2615

Et, je pense que, comment dire, Expo était un bel exemple et si la mémoire d'Expo doit être ravivée, je pense que peut-être Expo, par son parti, comment...par le parti du Plan directeur, pourrait nous inspirer. Pas refaire la même chose mais mettre l'emphase sur, comment dire, les transports en commun, parce que quand vous arrivez en transport en commun sur l'île Sainte-Hélène à la station de métro Jean-Drapeau, vous êtes encore nulle part. Pour aller au bout, *ouf!*

2620

Et, l'autobus, ça ne donne pas un cachet, ça ne donne pas une expérience. L'autobus, on l'utilise dans la ville quotidiennement. S'il y avait un moyen de transport plus exploratoire, novateur, de plus petite échelle, enfin je ne sais pas, mais je trouve que, comme je vous dis, j'ai, comment dire, j'ai essayé de...

2625 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Vous y avez quand même réfléchi pas mal.

2630 **Mme FRANCE VANLAETHEM :**

... de cibler les problèmes et de voir à quels problèmes je pouvais répondre et quelles étaient les priorités.

2635 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Merci.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2640 Mais je dis que je ne couvre pas tout, loin de là. Il y a d'autres problèmes et sûrement que les personnes qui se sont succédé ici auront eu d'autres idées.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2645 Merci.

LE PRÉSIDENT :

2650 Une toute petite question. Un plan directeur sur 30 ans, on a de la difficulté à dépasser le plan triennal. On a essayé, il y a deux ans, de faire un plan de développement sur dix ans pour la Ville et sur 30 ans, pour développer une vision, peut-être, mais sur un plan directeur, c'est long 30 ans, non?

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2655

Mais ne me demandez pas trop là, plan directeur, non. Ce que j'ai simplement fait, j'ai regardé dans le passé quand il y a eu des interventions majeures. Regardez, ça fait trente ans qu'on a fait le Plan directeur des années 90.

LE PRÉSIDENT :

2660

Ah! Je comprends, O.K.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2665

C'est ça, mon idée.

LE PRÉSIDENT :

2670

O.K. D'accord.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2675

Et, je veux dire, on ne l'a pas réalisé complètement et on est 30 ans plus tard. Donc c'est ça que je veux dire. Quitte à ce que – moi, je ne suis pas spécialiste dans la gestion des parcs, dans la gestion immobilière, mais regardez l'expérience qu'on a eue. Ça fait 30 ans, même plus, 35 ans qu'on a adopté le Plan directeur dans les années 90. Et c'est ça l'idée. Alors voyons à plus long terme, quitte à ce qu'il y ait des choses beaucoup plus imprécises, quitte aussi à ce que... Bon, parce qu'il y a... Je pense aussi qu'il faut tenir compte, comment dire, des liens contractuels qui lient le parc Jean-Drapeau avec ses partenaires. Et je pense que La Ronde vous repositionne à cet horizon-là.

2680

LE PRÉSIDENT :

2685 Tout à fait.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2690 Donc c'est ça que je veux dire, simplement. Et, qu'il faudrait penser à réajuster en fonction de l'expérience acquise. Je ne dis pas qu'il faut, comment dire, fixer un plan pour 30 ans. Je dis qu'il faut voir à l'horizon 30 ans. Donc ce que je dirais, c'est qu'il faut voir, situer le parc Jean-Drapeau dans le Grand Montréal, dans le réseau des parcs et non pas comme un objet isolé...

2695 **LE PRÉSIDENT :**

Isolé.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2700 ... et qu'il faut voir à plus long terme.

LE PRÉSIDENT :

2705 Bien compris. Merci beaucoup, Madame.

Mme FRANCE VANLAETHEM :

2710 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bédard?

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2715

Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

2720

Je rappelle simplement le déroulement. Dix minutes pour la présentation et ensuite un échange avec la commission.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2725

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2730

Vous avez une présentation PowerPoint?

M. FRANÇOIS BÉDARD :

Oui.

2735

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Qui sera mise sur le site de l'Office. C'est la règle.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2740

Quand vous êtes prêts, je suis prêt.

LE PRÉSIDENT :

2745 On est prêt.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2750 Bonjour et merci de l'occasion de me recevoir encore. On s'est vu dans différents chantiers. Je vais surtout contribuer en tant qu'expert mais aussi en tant que citoyen pour mettre aussi des choses en perspective. Donc, aujourd'hui, ce que je vous propose, c'est de voir comment on est capable d'aller de l'avant envers un laboratoire innovant en création d'emplois et aussi en valorisation des talents dans le cadre de projets pilotes structurants à fortes valeurs ajoutées. Bon, ça veut dire quoi? On va mettre la table dans un premier temps.

2755 Je veux que vous compreniez que les choses vont encore plus vite que prévu. On parle de 50 millions d'appareils, 50 milliards d'appareils sur une population mondiale d'à peu près 7.6 milliards, ce qui fait que par individu, on a pratiquement 6.58 appareils connectés. Le mobile fait partie de cet environnement-là. Mais si on se projette jusqu'en 2030, on parle d'à peu près 2760 500 milliards d'appareils connectés : donc l'internet des objets, le transport, les buildings, l'énergie, tout devient dans cette aire-là.

Pour mettre les choses aussi en perspective, parce qu'il y a de l'évolution dans les performances dans le secteur des télécommunications, la 5G arrive. Au Canada, en ce moment, 2765 on n'a pas lancé d'enchères sur la 5G mais il y a déjà des chantiers qui se structurent au niveau de la 5G. 5G veut dire une nouvelle capacité de connexion, une plus grande capacité de connexion et ça devient dans le fond un standard en télécommunication pour maximiser le flux d'information.

2770 Que vous le sachiez ou pas, mais ça vaut la peine d'en reparler, il y a un énorme chantier qui a été créé au Canada qui s'appelle ENCQOR qui est une énorme vitrine de technologie de l'information au Québec et en Ontario. On parle déjà d'un investissement d'à peu près

2775 400 M\$ qui structure toute l'industrie technologique pour valoriser les usages associés à la 5G : Ericsson, Ciena, Thales, IBM Canada, et CGI. Et, c'est un projet d'un corridor d'innovation mais le mot d'ordre? Que le Canada peut ainsi devenir un chef de file mondial en innovation mais surtout maintenir plus de 4 000 emplois. Il y a une transition et aussi une transition sur les métiers et sur les talents. Donc ça, c'est déjà en cours, c'est annoncé et là, maintenant, ils sont à la recherche de projets.

2780 Mais souvent, malheureusement ou heureusement, on est dans une forme de myopie parce que ça va juste trop vite, on ne sait pas qu'est-ce qui se passe, puis ultimement l'information existe mais on peut la revaloriser. Et, l'autre grand phénomène vers la transition énergétique, il y a aussi d'énormes efforts qui sont alloués à cette transition énergétique là où on parle d'une création d'emplois mondiale d'à peu près 52 millions mais aussi d'une perte d'emplois de 27 millions. Mais parce qu'on est à cette croisée des chemins là, qu'est-ce qu'on va valoriser et quels sont les lieux où est-ce qu'on peut apprendre, faire, mais ultimement réorganiser le talent pour faire face à ces défis-là?

2790 2015-2020 et la petite flèche, on est dans cette transformation-là. On parle de vous, solaire, on parle de vent, on parle d'eau et compte tenu du contexte où est le parc dans son insularité, ça fait un laboratoire de transition énergétique, à mon avis, exceptionnel, combiné aussi à la révolution en technologies de l'information sur la 5G, puis ainsi de suite.

2795 Donc d'ici 2050, ce sont des études qui ont été sorties par *l'International Energy Agency*, on parle carrément de 24 millions nouveaux emplois, la réduction de la facture énergétique, mais donc fondamentalement l'enjeu de l'énergie. Heureusement ou malheureusement, au Québec, on est très privilégié avec Hydro-Québec, il ne faut pas se le cacher, mais ce n'est pas la même réalité internationale. Ayant cette capacité-là, cette ingéniosité-là énergétique ici, ne serait-ce qu'en production puis en distribution, l'international suit Hydro-Québec comme un des leaders internationaux, parce que le solaire fait partie du mixte, mais ce qui est très intéressant chez Hydro aussi, c'est la capacité de créer des réseaux connectés énergétiques, des *Smart Grids*.

2800

2805 Donc l'autre point qui est super important, c'est aussi de le faire dans le cadre de la
mobilité durable et connectée. Oui, je porte un projet qui s'appelle le OLLI, Locomoters, j'ai eu
des demandes pour faire des vitrines de démonstration avec le Casino de Montréal, sur le parc
Jean-Drapeau. Ce qui est l'un avec une plateforme comme OLLI, c'est qu'on vient redéfinir ce
qu'on appelle la cocréation dans la mobilité durable et connectée. Donc ça devient des chantiers
d'ouverts d'innovation, ce qui permet aussi de configurer l'ensemble de l'écosystème qui est ici
2810 pour aller à une prochaine étape.

C'est aussi la mobilité durable avec des trottinettes électriques comme celle de Lime qui
est en développement et qui veut percer au Québec en ce moment. C'est aussi sur, pourquoi
pas, un fameux téléphérique qui est un ancien projet qui peut être réadapté parce que c'est une
2815 plateforme de mobilité durable qui permet d'accéder aussi d'une rive à une autre, qui a aussi son
propre modèle économique, donc qui permet de valoriser un accès, bien entendu, avec les
retombées économiques qui viennent avec, puis ainsi de suite.

Mais tout ça, fondamentalement, en voulant valoriser ce qu'on appelle les expériences
2820 durables connectées. Ce n'est pas juste la connectivité qui fait que c'est satisfaisant et positif,
c'est de vivre ces expériences-là. Et, je pense qu'on a un laboratoire d'innovation exceptionnel,
ne serait-ce que sur l'île par la Biosphère, qui peu importe son mandat peut être renouvelé ou
ajusté, le Casino de Montréal, bien entendu, qui joue un rôle stratégique, le parc qui s'en vient et
souvent, quand on parle d'expériences durables connectées, on peut aussi parler de sécurité, on
2825 peut aussi parler de personnalisation de services et l'international veut faire partie de cet
écosystème-là. Et, voilà, ça termine ma présentation.

LE PRÉSIDENT :

2830 Bien. Moi, j'aimerais bien comprendre qu'est-ce que vous attendez d'un Plan directeur en
fonction du rôle ou du rôle que pourrait jouer donc ce lieu particulier dans la mise en place de ce
dont vous nous avez parlé.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2835

La création d'emplois.

LE PRÉSIDENT :

2840

Qu'est-ce qui devrait y être dans un...

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2845

Je pense qu'honnêtement...

LE PRÉSIDENT :

2850

On parlerait de quoi dans un Plan directeur qui tienne compte de la création d'emplois, tout ce qui est..

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2855

Pour répondre à votre question, ce que je m'attends du Plan directeur, c'est de la capacité aussi de créer des emplois qui viennent avec ce Plan directeur là. Dans cette création d'emplois, ce n'est pas juste de dire qu'on veut faire de l'infrastructure intelligente, des choses comme ça. Il faut que ça devienne aussi à terme un chantier école, un chantier d'apprentissage, démontrer que les changements climatiques existent, démontrer que les changements énergétiques existent. À la limite, plus de solaire, plus de batterie. On utilise la force du fleuve pour produire de l'énergie. Ça devient quelque chose qui est applicable.

2860

Parce que, ce qui est triste ou en même temps satisfaisant, un Plan directeur, c'est des grands énoncés, puis on peut comprendre l'enjeu 2018-2028 mais, maintenant, comment on peut l'appliquer dans le cadre de projets pilotes pour apprendre, réapprendre, casser, démonter.

2865 Donc cocréation et tout. Et, tout ce qui permet de créer de la richesse, dans le fond. De la richesse dans un processus d'apprentissage mais qui vient aussi consolider la création d'emplois et la valorisation du talent.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2870

Et l'appellation, c'est laboratoire de transition énergétique, c'est ce que vous avez dit.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2875

Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2880

Le parc Jean-Drapeau pourrait être.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

Oui.

2885

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Vous avez parlé de formation, de création d'emplois, mais quelles seraient les autres, toutes les autres avenues de ce laboratoire-là? Comment on pourrait...

2890

M. FRANÇOIS BÉDARD :

Sur un enjeu de mobilité. Sur un enjeu de mobilité. Exemple. Tant qu'à réfléchir à des enjeux de mobilité, bien quel type d'énergie on devrait privilégier pour ces accès de mobilité là.

2895 Bon, c'est sûr qu'il peut y avoir des batteries mais en hiver, les batteries consomment plus, en été, moins. Puis, ultimement, quand on fait de la gestion de flux d'individus, le poids a une incidence directe sur la batterie et la capacité de la batterie. La batterie, c'est une chose. La capacité de recharge est toujours aussi importante. Ça, c'est la mobilité, entre autres.

2900 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

O.K.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2905

Au niveau des buildings, bien comment on optimise le solaire pour faire de la captation énergétique et ultimement comment on peut la stocker cette énergie-là. Bien, le stockage, ça se fait aussi sur des batteries, tout dépendant de l'angle du soleil et, ainsi de suite. Fondamentalement, ce qui se passe, c'est de démontrer une résilience énergétique par rapport au lieu. Il n'y a pas de projet structurant comme ça qui existe encore au Québec, un. Deux, on était très bon en R&D puis en innovation, c'est super sympathique. Mais il n'y a pas de terrain d'expérimentation pour dire comment ça fonctionne.

2910

Hydro-Québec, pour votre information, au Lac-Mégantic, a commencé une démarche de *Smart Grid*. Là, aux Îles-de-la-Madeleine, en ce moment, ils étudient le même phénomène parce qu'aux Îles-de-la-Madeleine, on a décidé de changer la génératrice au diesel pour commencer à réfléchir solaire et réseaux connectés, donc maison intelligente, donc building intelligent. Mais on peut très bien le faire ici dans un parc qui devient aussi innovant et structurant. Mais derrière, c'est de la création de richesse par la création d'emplois et même la promotion du talent. Le talent existe. Mais ils n'ont pas de lieu d'expression encore.

2915

2920

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

O.K.

2925

LE PRÉSIDENT :

Et, en termes d'infrastructure, en termes de lieu, d'espace, on parle de quoi là?

2930 **M. FRANÇOIS BÉDARD :**

On peut parler des objets les plus iconiques qui existent sur le parc. On les choisira dans le temps. La Biosphère peut jouer un rôle exceptionnel par rapport à ça, on s'entend. Parce que lors d'une des rencontres, vous m'aviez demandé qu'est-ce qui va être iconique et très grand, 2935 puis je vous avais répondu : « Une biosphère durable et gourmande. » « Oui, mais qu'est-ce que c'est que ça? » Je veux dire, l'expertise, elle existe. J'ai toujours cru que même la Biosphère pourrait être la batterie du parc Jean-Drapeau.

2940 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Prenons un autre exemple de construction iconique sur l'île Sainte-Hélène.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2945 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Hélène-de-Champlain, voilà.

2950 **M. FRANÇOIS BÉDARD :**

2955 Tout à fait. Et, en toute transparence avec vous, je l'ai visitée. Ça manque d'amour. Mais il faut lui remettre ses lettres de noblesse parce qu'elle avait aussi un rôle à l'époque. Mais l'arrimage Hélène-de-Champlain et la Biosphère, c'est évident. Et même les terrains autour. Je

2960 veux dire... puis, il n'y a pas d'offre gourmande pour être très franc sur le parc. Et l'arrimage aux intentions du parc peut être aussi souligné. Parce qu'on peut s'entendre que le Casino est gastronomique, mais le Hélène et la Biosphère pourraient être gourmandes, mais aussi durables. Quand on dit : « durables », on parle d'efficacité énergétique et, ainsi de suite. J'ai des partenaires internationaux qui m'amènent des fenêtres qui font de la captation solaire. Les technologies existent. Maintenant, si on amène ces laboratoires-là d'usages, ça fait sens. Et, il faut ne pas sous-estimer aussi la connectivité qui s'en vient. Parce que ce grand corridor d'innovation qui s'appelle ENCQOR, avec des joueurs industriels assez structurants, c'est aussi 2965 une initiative autant provinciale que fédérale. Je ne sais pas si je vous l'apprenais aujourd'hui mais je suis heureux de vous passer l'information.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2970 Et, comment La Ronde, comment vous verriez le lien avec La Ronde parce que c'est quelque chose...

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2975 La Ronde manque d'amour, à mon avis. Je n'ai pas regardé les derniers résultats financiers de *Six Flags* mais la rumeur dit que ça ne va pas très bien financièrement. Donc comment mettre à niveau cette infrastructure-là? C'est une très bonne question, mais par les usages et par la clientèle, c'est un *focus group* exceptionnel, mais je pense qu'il faut réfléchir. Mais, honnêtement, je pense que *Six Flags* a plus de réponses que je peux vous donner 2980 aujourd'hui, mais le jour où on va apprendre que *Six Flags* est en faillite, bien, il va déjà être trop tard. Je pense que le risque est déjà en place. Maintenant, qu'est-ce qui s'en vient? Qu'est-ce qu'on peut faire avec ce lieu-là? Ça fait partie de l'écosystème, c'est clair.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2985
Merci.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2990 Je vous en prie.

LE PRÉSIDENT :

2995 Ça va? Merci beaucoup, Monsieur Bédard.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

Je vous en prie.

3000 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Amahl Hazelton?

M. AMAHL HAZELTON :

3005 Mesdames, Messieurs, bonjour!

LE PRÉSIDENT :

3010 Bonjour!

M. AMAHL HAZELTON :

3015 Mon nom est Amahl Hazelton, je suis ici aujourd'hui au nom de Moment Factory. Je suis un fier Montréalais d'adoption. J'ai fait le chemin inverse de beaucoup de Québécois. Je suis parti de l'Alberta et le Grand Nord où j'ai grandi pour venir travailler ici. Avec une formation en urbanisme, on m'a recruté pour participer au projet du Quartier des spectacles en 2005. J'ai

3020 notamment dirigé son plan Lumière comme référence mondiale en matière d'animation urbaine nocturne. C'est en contribuant à ce plan Lumière que *Moment Factory* m'a connu, m'a recruté. Aujourd'hui, je parcours le monde au nom de *Moment Factory* afin de partager notre vision des espaces publics engageants et novateurs.

3025 Donc depuis son avènement en 1874, le parc Jean-Drapeau, le parc des îles est reconnu comme un refuge luxuriant et champêtre à quelques pas du centre-ville de Montréal. Au fil de son histoire, le rôle du parc a grandement évolué vis-à-vis de la collectivité.

3030 Il y a un peu plus de 50 ans, le parc Jean-Drapeau est devenu l'emblème de notre personnalité, un caractère convivial, créatif, accueillant, innovateur, audacieux. À l'occasion de l'Expo 67, le parc des îles s'est transformé en lieu d'échanges culturels entre les citoyens de Montréal et ceux du monde entier, Terre des Hommes. Des millions de visiteurs du monde entier ont parcouru le parc et découvert Montréal en même temps. Avec le nouveau métro, les Montréalais ont découvert qu'ils pouvaient être très fiers et former une société résolument moderne et ouverte sur le monde

3035 *Moment Factory* est en quelque sorte un descendant direct de l'Expo 67, de cette rencontre internationale. En fait, Expo 67 a permis l'émergence et la reconnaissance du talent montréalais, dont IMAX, l'ONF, plusieurs concepteurs et designers, architectes. L'audace et l'innovation, couplées à une rencontre effervescente des cultures et des nations, est au cœur de la raison d'être de *Moment Factory*. Merci à ces visionnaires qui se sont battus pour réaliser avec succès un projet aussi ambitieux et rassembleur.

3045 La présente consultation se veut, pour nous, une occasion de discuter de la vision, des valeurs, des orientations stratégiques qui devront guider le développement futur du parc, et ce, dans l'esprit des gens qui l'ont façonné jusqu'à maintenant.

Prenant acte de l'invitation à participer à cette discussion, *Moment Factory*, en tant que citoyen de Montréal, désire partager sa réflexion sur la relation entre l'espace public et la

3050 créativité, fruit de nombreuses collaborations avec des acteurs aux quatre coins du globe. Notre
association entre créativité et espace public prend d'autant plus son sens ici chez nous. Si
Montréal est considérée comme étant une ville créative, ville UNESCO de design, et la capitale
culturelle du Canada et du Québec, c'est entre autres grâce à sa communauté créative, de
3055 laquelle nous n'en sommes qu'un reflet, qui travaille tous les jours à repousser les limites de
l'imaginaire et du possible.

Nous pensons que tout projet dans l'espace public à Montréal doit mettre la créativité au
cœur des critères. Nous devons affirmer sur l'espace public cette créativité reconnue
internationalement et changer cette image souterraine que nous trimalons depuis trop
3060 longtemps.

Moment Factory est un fier citoyen montréalais depuis sa naissance en 2001. Nous
sommes un studio de divertissement multimédia ayant pignon sur rue sur l'avenue du Parc au
cœur de Montréal. Nos 350 jeunes créatifs et professionnels multidisciplinaires venant d'une
3065 vingtaine de pays, combinent des spécialités dans le vidéo, l'éclairage, l'architecture, le son, les
effets spéciaux, les technologies, afin de créer des expériences fortes en émotion. Nous
sommes aujourd'hui un leader mondial dans notre domaine. 85 % et plus de nos revenus sont
réalisés à l'extérieur du Québec. On est un exportateur de talent et d'innovation québécoise. Les
équipes de *Moment Factory* se promènent partout dans le monde, fier ambassadeur de l'audace
3070 et de la créativité d'ici.

Depuis nos débuts, nous avons réalisé plus de 400 productions uniques dans des lieux
publics de toutes sortes. Notre leadership tient de ce riche portfolio de projets hautement visibles
et spectaculaires. Pensons à la façade de la Sagrada Familia, à l'aéroport de Changi à
3075 Singapour, dans un stade de football avec Madonna. Notre leadership tient aussi d'efforts
soutenus et importants en recherche et développement afin de toujours surprendre et attirer
l'attention de ces nouvelles générations sollicitées par des technologies de plus en plus
sophistiquées.

3080 Notre maxime est : « On fait ça en public ». Nous nous sommes donné comme mission de créer des spectacles qui rassemblent et qui nous sortent de cette relation individuelle avec notre téléphone, notre clavier, notre manette de jeux vidéo ou notre console pour la télévision. Nous cherchons à générer des émotions qui sortent de l'écran, qui sortent du cadre.

3085 Alors que la technologie offre de multiples façons d'interagir à travers nos appareils personnels, le besoin de se rassembler physiquement semble plus vital que jamais. Que ce soit l'espace d'un instant ou à l'occasion d'une expérience pouvant être répétée, notre objectif est d'inciter les gens à sortir de chez eux pour vivre une expérience collective incontournable et inoubliable. Nous racontons des histoires qui rétablissent les liens entre les personnes et
3090 insufflent le sentiment de faire partie de quelque chose de plus grand.

Qu'il s'agisse d'un spectacle éphémère ou une attraction permanente, l'un de nos objectifs est de renforcer le pouvoir d'attraction des espaces communs emblématique des communautés, autant urbaine que rurale, ici ou ailleurs.

3095 Notre maxime « On fait ça en public » guide notre réflexion sur l'avenir du parc que nous partageons aujourd'hui avec vous.

Au fil de nos collaborations diverses, nous avons constaté que les designs modernes des espaces publics semblent avoir en commun une vision claire et précise qui les aide à focaliser leur stratégie.

3100 Cette vision est faite d'abord d'une entité forte et attractive aux visiteurs à visiter en priorité dans la région. Plutôt que d'être supports, ces lieux deviennent l'acteur principal, le théâtre de leur propre spectacle, se développant ainsi une identité et une image propres. En concurrence avec les expériences en ligne, ces lieux publics ou privés doivent augmenter la durée de chaque visite en offrant une expérience riche, multisensorielle et captivante. Chaque site a sa personnalité, son âme, son histoire. Nous croyons que cette expérience doit se faire dans le plus profond respect du site, de son histoire, de son patrimoine.

3110

Cette expérience permet alors d'approfondir l'engagement personnel du visiteur avec le site. On multiplie ainsi les connexions physique et numérique avec ces individus ou groupes et facilite leur capacité à partager des moments phares de leur expérience avec le réseau. C'est aussi par une expérience à plusieurs niveaux que l'on s'assure de voir revenir ces visiteurs.

3115

Pour nous, une expérience riche ne rime pas avec une expérience privée, voire élitiste. Notre travail s'inscrit plus dans la recherche d'expériences accessibles où le plus de monde peut en profiter : petits ou grands, peu importe l'origine.

3120

Ces principes ont inspiré nos interventions multimédia des dernières années. Ces réalisations ont démontré leur capacité à attirer des foules importantes en célébrant le lieu lui-même, son architecture, sa beauté naturelle, ainsi que l'héritage culturel et historique de leur environnement. Elles s'inscrivent ainsi dans une démarche éminemment identitaire en permettant de mettre en valeur le patrimoine, en rendant sa beauté et son histoire plus accessibles au public. C'est par la mise en valeur d'un espace et de son patrimoine que notre intervention multimédia prend son sens et non l'inverse. Le propos n'est pas le multimédia. Le multimédia n'est qu'un outil pour célébrer un environnement déjà riche.

3125

Par exemple, dans le cadre des célébrations du 150^e du Canada, le projet Kontinuum à Ottawa a accueilli plus de 320 000 spectateurs en neuf semaines dans un parcours multimédia dans les chantiers souterrains du nouveau train urbain. Pour mettre en perspective l'achalandage de Kontinuum, ce fut l'équivalent de l'achalandage annuel de plusieurs musées nationaux parmi les plus visités à Ottawa.

3130

Au même moment, le projet *Illumination Human Nature* permettait un nouvel engagement des randonneurs au parc national de Banff en Alberta, et au parc urbain national de la Rouge, le plus jeune parc national du Canada à Toronto, au moyen d'une expérience multimédia portative. Ces deux projets se voulaient une nouvelle manière de faire vivre des expériences surprenantes à un large public au beau milieu de sites inusités.

3135

3140

3145 Plus près de chez nous, dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, le spectacle Aura à la Basilique Notre-Dame a permis la redécouverte d'un patrimoine religieux et a contribué à propulser la basilique au rang d'attraction touristique numéro 1 à Montréal, tout en respectant le caractère sacré du lieu. La basilique fut à la fois inspiration et canevas. Le fruit de notre travail aura été la mise en valeur du patrimoine et une évocation créative, sans nuire à son rôle premier.

3150 En 2017, nous avons eu la chance de lancer l'illumination interactive du pont Jacques-Cartier, un projet permanent, fruit de la collaboration de créatifs, d'ingénieurs, de fournisseurs montréalais. Un projet audacieux et ambitieux, reflet aussi de Montréal. Un projet initialement controversé devenu un signal au monde entier que Montréal est plus que jamais une source incomparable de créativité et d'audace, un signal renforcé par l'octroi de la plus importante récompense au monde en matière d'urbanisme, le grand prix d'innovation des villes intelligentes de South by Southwest (SXSW) ce printemps.

3155 Depuis plusieurs années, *Moment Factory* élabore des concepts d'expérience nocturne dans des espaces naturels. Nous comptons une dizaine de réalisations de ce type qui nous ont valu prix et reconnaissance internationale. Ces projets réalisés en profond respect des lieux et en parfaite harmonie avec la nature ont permis à nos partenaires d'attirer de nouveaux visiteurs sans nuire à leur activité diurne. Ces projets répondent, d'un côté, aux objectifs des sites de diversifier leur offre, d'attirer de nouvelles clientèles, de générer des retombées économiques, le tout sans impact visible ou nuisible aux sites. Ils répondent, de l'autre côté, au besoin des visiteurs de vivre des expériences uniques et riches en émotion.

3160

3165 À en juger par l'intérêt pour nos réalisations, ce besoin est maintenant universel. Nous comptons aujourd'hui des réalisations de ce type en Amérique du Nord, en Asie et bientôt en Europe. Il semble que ces mythes, ces légendes, ces contes sur les forêts la nuit aient fait le tour du monde. La nature, la nuit, est un des derniers bastions de notre inconscient collectif. Merci au Petit Chaperon rouge, à Hansel et Gretel et autres merveilleuses frayeurs.

3170 Le parc Jean-Drapeau, disons-nous aussi, est un refuge vert, riche et accessible de jour
aux citoyens. Ses espaces historiques, notamment les environs du secteur du mont Boullé, sont
magnifiques autant par la richesse de l'environnement naturel que par leur bagage historique.
Force est de constater, par contre, que ces espaces sont méconnus du public et méritent d'être
3175 mis de l'avant, car ils représentent une partie de l'identité même du parc et pourraient
certainement contribuer à renforcer son image de marque. Ils pourraient contribuer à renforcer
son identité comme espace vert et accessible aux citoyens comme destination incontournable et
symbole de Montréal.

3180 Notre médium, le multimédia, nous permet flexibilité et subtilité. Il nous permet de
travailler après le coucher du soleil. L'intégration d'une expérience de type parcours nocturne
multimédia opéré par le parc lui-même dans le secteur du mont Boullé pourrait contribuer à la
diffusion et à la mise en valeur de la richesse du patrimoine naturel et historique du parc, sans
pour autant restreindre l'accès public au parc de jour.

3185 Peu importe l'intervention multimédia, qu'elle soit une illumination d'infrastructure, un
parcours nocturne ou une installation permanente, l'espace urbain doit rester démocratique,
emblématique, rassembleur et identitaire. Et, c'est dans cet esprit que nous nous efforçons de
mettre notre créativité et notre innovation à contribution. Plus simplement, nous croyons
important de consolider le sentiment d'appartenance et de fierté que les Montréalais ressentent
3190 en lien avec le parc Jean-Drapeau depuis au moins 1967. Nous serions heureux de contribuer à
la diffusion de la richesse de son patrimoine naturel et historique.

3195 En espérant avoir jeté un éclairage utile mais surtout apporté une lumière à vos
importantes réflexions, je vous remercie de votre attention.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Merci beaucoup.

3200 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Vous avez pensé, vous parlez du mont Boullé ici. Avez-vous pensé à d'autres lieux?

3205 **M. AMAHL HAZELTON :**

Le parc étant largement inaccessible au public la nuit, je pense qu'il y a un univers de possibilités et on pense qu'il y a un univers de possibilités de, encore plus, accueillir les citoyens et les visiteurs d'ailleurs dans ces espaces. Et ce n'est pas juste le mont Boullé qui pourrait être intégré à cette activité.

3210

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et, habituellement, on pense à ce type d'activité l'été, lorsqu'il fait beau. Et qu'en est-il de l'hiver?

3215

M. AMAHL HAZELTON :

On a ouvert en 2016 un parcours lumineux d'hiver à Kingston, qui est devenu une des plus populaires attractions et expérience hivernale dans la province d'Ontario. Donc c'est sûr que la plupart des destinations essaient de se lier aux achalandages le plus important, touristique, au Canada, c'est l'été, mais il n'y a rien qui empêche d'imaginer des installations qui supportent et qui servent les deux. Les citoyens, l'hiver, qui cherchent toujours à sortir de chez eux et aussi d'attraper l'achalandage touristique d'été.

3220

3225 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

3230

Il y a une phrase dans votre document qui a retenu mon attention. « *Alors que la technologie offre de multiples façons d'interagir à travers nos appareils personnels, le besoin de se rassembler physiquement semble plus vital que jamais.* »

3235

M. AMAHL HAZELTON :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3240

Vous pouvez m'expliquer comment vous faites pour arriver à ce constat-là?

M. AMAHL HAZELTON :

3245

La notion de *loneliness*... j'ai pas le mot pour ça en français...

LE PRÉSIDENT :

Solitude.

3250

M. AMAHL HAZELTON :

3255

Solitude est devenue une problématique, pas seulement de notre société développée mais une problématique pour le monde entier. On voit des pays européens qui assignent – exemple, la Grande-Bretagne – qui assigne même des ministres de solitude. Les impacts sociaux et de santé de la solitude soit dans les aînés, mais aussi dans les jeunes et les

3260 milléniaux qui sont de plus en plus connectés par la fausse connexion urbaine de réseau, des ondes, et des appareils et des logiciels, des applis, on voit de plus en plus de demandes, pas une demande décroissante, pour des expériences qui amènent le monde à se rassembler et vivre quelque chose collectif dans des groupes ou dans des grandes foules.

3265 On pourrait aussi pointer vers des statistiques assez frappantes de déclin de vente de la musique mais la plupart de ces artistes, par exemple, comment est-ce qu'ils font leur argent? Ils font leur argent en créant des spectacles et des expériences auxquelles le grand public peut assister. Et, c'est en offrant quelque chose d'exceptionnel – et là, on a eu le privilège de participer avec plusieurs des plus grands artistes sur la planète – à créer des expériences qui sont absolument à ne pas manquer. Et, c'est comme ça que les artistes musicaux et autres, de performance, ils gagnent leur vie aujourd'hui. Ce n'est pas dans les ventes de CD. C'est des
3270 plastiques que tu écoutes chez vous dans le sous-sol. Ça, c'est quasiment gratos ou non rentable.

3275 Même chose pour les propriétés intellectuelles des films. Les films sont souvent exportés dans des parcs thématiques qui sont de plus en plus populaires, de plus en plus répandus et deviennent des lieux d'expérience immersive et vivante et en groupe de ces monde et univers imaginaires.

LE PRÉSIDENT :

3280 Bien. J'avoue que ça ajoute une dimension à notre réflexion, parce que personne nous avait mentionné cette réalité-là jusqu'à maintenant. Bien.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3285 Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Monsieur.

3290

M. AMAHL HAZELTON :

Merci. Oui, des questions, Madame Beaulieu?

3295

LE PRÉSIDENT :

Pardon, oui.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

3300

Vous mentionnez, moi, c'est juste pour revenir au parc Jean-Drapeau.

M. AMAHL HAZELTON :

3305

Oui.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

3310

Vraiment dans le parc Jean-Drapeau. Vous parlez de la possibilité de faire quelque chose au mont Boullé.

M. AMAHL HAZELTON :

3315

Oui.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

3320 Et, vous avez mentionné spécifiquement que vous faites des interventions sans impact. Ça, c'est la première question. Comment vous pouvez amener beaucoup de gens dans la petite forêt du mont Boullé sans impact? Sur la nature, sur l'environnement.

M. AMAHL HAZELTON :

3325 L'ensemble de nos parcours nocturnes et on en a huit actifs, qui sont récurrents, l'ensemble de ces parcours, ils dépendent de la notion d'un sentier. Et, de ce que nous avons vu de ce secteur-là, il y a déjà des sentiers qui permettent un accès randonneur, soit formel, soit informel, qui pourraient être formalisés. On regarde mont Tremblant, on regarde le parc de la Gorge, on a utilisé et mis en valeur des parcours, des chemins de sentier existants surtout et dans le plus récent, en Colombie-Britannique, on a étudié avec un bassin d'experts en forêt et en
3330 flore et faune, comment exactement ouvrir certaines parties du sentier pour permettre ce type d'intervention là.

3335 Pour parler de l'impact environnemental, vous n'avez pas posé la question, mais même dans des projets comme le pont Jacques-Cartier, c'est moins connu, on a même étudié avec des experts de lumière les couleurs de lumière qui ont un impact sur les cycles circadiens de sommeil et éliminé ça du dictionnaire « couleurs » de ces éclairages, ces fixtures lumières, pour qu'on ait un minimum d'impact sur la nature, soit humaine, soit naturelle.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

3340 Toujours dans la même idée, le parc Jean-Drapeau n'est pas un parc-nature comme au mont Tremblant, c'est un parc avec des milliers de festivaliers. Si les milliers festivaliers décident d'aller se promener dans les lumières, vous croyez que c'est possible de trouver une façon qu'il n'y ait pas d'impact? C'est dans ce sens-là.
3345

M. AMAHL HAZELTON :

S'ils décident juste de manière non contrôlée d'aller se promener dans la forêt, la nuit?

3350 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

3355 C'est ça. Comment on peut arrimer un projet comme ça de sentier pour aller se promener quand on est dans un lieu où il y a peut-être 10 000, 20 000, 30 000, 40 000 festivaliers qui sont déjà présents, donc vous avez déjà beaucoup de gens, comment ça s'arrimerait pour qu'on puisse faire attention à la forêt en même temps?

M. AMAHL HAZELTON :

3360 Je ne voudrais pas prétendre que j'ai la réponse adéquate, faisable, étudiée pour ça, mais je peux vous dire que les questions de sécurité, on a même, dans des secteurs le plus urbain et accessible, eu très, très peu d'expériences avec, d'un côté, le vandalisme, mais aussi avec les technologies d'aujourd'hui, on a évoqué les portables. Trop souvent, on essaie de créer des expériences qui sont contrôlées d'une manière ou l'autre par des choses qui se passent sur le site où des individus qui essaient de le contrôler. Mais on est fier d'autres créateurs
3365 montréalais, comme *Cité Mémoire*, qui a réussi à faire quelque chose qui est activé par un individu qui a, d'une manière ou autre, a eu la permission d'intervenir et réactiver cette expérience locale. Donc ça serait à étudier mais il y a sûrement des avenues pour répondre à ces critères-là.

3370 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

Merci.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3375

J'ai une question subséquente. En fait, est-ce qu'il est possible de déterminer un nombre maximal de personnes qui se rendent dans un sentier à une même période, pendant une même période?

3380

M. AMAHL HAZELTON :

Oui, on a plein de statistiques sur l'ergonomie de ces espaces.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3385

Parce que c'est l'essentiel de la question.

M. AMAHL HAZELTON :

3390

Je pense qu'une intervention pourrait être destinée pour répondre à un volume de personnes maximal que le parc voudrait se permettre.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3395

Merci.

LE PRÉSIDENT :

3400

Ça va maintenant? Merci beaucoup.

M. AMAHL HAZELTON :

Merci.

3405 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. C'est avec cette dernière intervention que se termine la session d'audition des mémoires d'aujourd'hui. Merci beaucoup à tous ceux qui se sont donné la peine de venir nous présenter leur opinion et à ceux qui ont assisté dans la salle. Est-ce que la Société du parc Jean-Drapeau a le besoin d'exprimer son droit de rectification sur des faits.

3410 **M. JONATHAN CHA :**

Oui.

3415

LE PRÉSIDENT :

Bien sûr.

3420 **M. JONATHAN CHA :**

Trois petits points. Juste préciser que le parc Jean-Drapeau, en fait, le parc de l'île Sainte-Hélène et considéré comme le premier parc dans l'histoire de Montréal, donc inauguré deux ans avant celui du Mont-Royal en 1874.

3425

Que le parc Jean-Drapeau fait partie du réseau des grands parcs de la Ville de Montréal, qu'il est bien listé parmi ce nombre.

Et, pour répondre à la première présentation des copropriétaires de la Cité-du-Havre, il y a une étude en 2006 intitulée : « Évaluation de la circulation de transit sur l'île Sainte-Hélène », réalisée par le groupe Roche qui a fait état des enjeux de congestion sur le chemin McDonald et qui a soulevé des enjeux de congestion et des problèmes d'accès pour les usagers. Donc c'est l'étude qui a été réalisée il y a une dizaine d'années à ce sujet.

3430

3435 **LE PRÉSIDENT :**

Bien. Merci beaucoup de ces précisions. Alors, en terminant, merci beaucoup à madame Philibert, à monsieur Boissé pour l'assistance technique d'aujourd'hui.

3440 La prochaine rencontre est mardi le 2 octobre à 19 h. Donc c'est ouvert, si vous voulez revenir écouter la présentation de mémoires. La dernière sera mercredi. Donc on en a deux la semaine prochaine à 19 h. Sur ce, on est vendredi, je pense? Alors bonne fin de semaine à tout le monde.

3445

* * * * *

3450 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3455

LOUISE PHILIBERT, s.o.